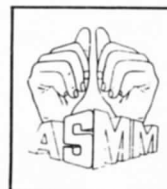


VOIR DIRE

NUMÉRO 28
MARS-AVRIL 1988
L'EXEMPLAIRE : 3.00\$

Un service de l'Association
des Sourds du Montréal
Métropolitain Inc.



**Le maire de Montréal
rencontre
des représentants
des sourds**

**VOIR DIRE
présent au tirage de
Sous-Titrage Plus Inc.
au Réseau TVA**





SOUS-TITRAGE DU HOCKEY
AU RÉSEAU TVA

318 mercis^{**}

- aux répondants (es);
- aux associations de sourds;
- au RÉSEAU TVA et à son président, M. Michel Héroux;
- au CANADIEN de Montréal et à M. Ronald Corey;
- à la revue VOIR DIRE et à son équipe;
- à la revue SOURDINE et à son équipe;
- et à tous les collaborateurs.

**** EN DATE DU 11 MARS 1988, NOUS AVIONS REÇU
318 QUESTIONNAIRES DÛMENT REMPLIS.**

VOIR DIRE

VOIR DIRE est publiée 6 fois par an par l'Association des Sourds du Montréal Métropolitain, Inc.

ÉQUIPE DE RÉDACTION:

Arthur LeBlanc,
directeur et rédacteur-en-chef
Yvon Mantha,
assistant directeur et concepteur graphique
Mireille Caissy,
rédactrice adjointe
Lysette Lamontagne,
directrice administrative
Jacques Gariépy,
trésorier et responsable des abonnements
Robert Forgues,
secrétaire à la rédaction
Pierre Lafrance
chef de l'équipe des photographes

COLLABORATEURS:

Pierre-Noël Léger,
Jean-Guy Beaulieu,
François Lamarre,
Richard Charron,
Jacques Vadeboncoeur,
Luc Michaud.

COMPOSITION:

Typographie Dynamique Inc.

IMPRESSION:

Impritech Enr.

Abonnement

1 an (6 numéros): 15 \$
1 numéro: 3 \$ (L'exemplaire)

Revue bimestrielle publiée avec la collaboration des associations de sourds de la province de Québec.

On peut s'abonner à la revue VOIR DIRE en s'adressant à l'adresse mentionnée ci-dessous.

Toute reproduction, en tout ou en partie, d'articles publiés dans VOIR DIRE est interdite, sauf sur autorisation écrite des éditeurs.

Les textes publiés expriment l'opinion de leur auteur et l'éditeur n'assume aucune responsabilité à leur sujet.

DÉPÔTS LÉGAUX:

Bibliothèque nationale du Québec.
Bibliothèque nationale du Canada.
No. d'enregistrement: 002565
ISSN 0826-4503

Pour informations et abonnements:

VOIR DIRE

10 055 Papineau
Montréal, Qc. H2B 1Z9
Tél.: (514) 727-8473

SOMMAIRE

Éditorial	4
À la mémoire de Jean Phaneuf	5
La parole est aux lecteurs	6 et 7
Journée d'étude au CQDA	8
Projet de service d'interprétation visuelle dans la région de Montréal	9
Résultat du sondage de Sous-Titrage Plus Inc.,	10
Une nouvelle émission de télévision pour les sourds	11
Nouvelles du 3 ^e Âge-Sourd	12 et 13
Quelques mots de Radio-Canada concernant le sous-titrage	13
Nous sommes... / ... à l'écoute	14 et 15
10 ^e Carnaval annuel du CLSM	16 et 17
Jeunesse à la Page Si faire de la figuration dans un film vous intéresse, lisez ce qui suit !	18
Les sourds ont-ils droit à une réduction du prix d'admission aux cinémas?	19
ACTION-VIDÉO	19
Terre-Sainte, Rome et Medjugorje: Pèlerinage	20
Décès, naissances, etc.	21
Compte-rendu d'une journée de perfectionnement en L.S.Q.	21
Les études collégiales pour les sourds: des efforts couronnés de succès	22 et 23
Programme de développement de la jeunesse sourde canadienne	23
Johanne Boulanger, étudiante sourde en Art dramatique à l'UQAM	24
Un sourd québécois présent à un congrès de magiciens	25
Nouvelles de l'A.S.H.R.	26
Pêche sur la glace-Club Lions Mtl-Villeray	27
Un groupe de sourds québécois en vacances de ski, en C.B.	28 et 29
Compte-rendu de la soirée des sportifs québécois	30 et 31
Nouvelles de la FSSQ	31

Page couverture:

En haut: Lors d'une visite du maire Jean Doré dans le quartier Villeray, il a eu l'occasion de rencontrer des personnes sourdes. Nous reconnaissons sur cette photo MM. Guy Fredette et Maurice Baribeau, respectivement vice-président et trésorier du CLSM, le maire Jean Doré et M. et Mme André Chevallier, représentant du Club Abbé de l'Épée. En bas: Le 7 mars dernier avait lieu le tirage de deux paires de billets pour la partie de hockey des Canadiens / Nordiques du 23 mars. De gauche à droite: Jean-Paul Leblond de Sous-Titrage Plus, Yvon Mantha et Arthur Leblanc de VOIR DIRE et Michel Héroux, président de TVA.



ASSOCIATION DES SOURDS DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN, Inc.

Organisme de promotion et de défense des droits des personnes sourdes

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présidente: Lysette Lamontagne
Vice-président: Ronald Théorêt
Secrétaire: Julie Roy
Trésorier: Jacques Gariépy

Directeurs: Yvon Mantha
Paul Groulx
Conseiller spécial: Arthur LeBlanc
Carte de membre: 5,00\$ par année.



Droit de réponse...

Sur l'expansion du CQDA

Notre excellent collaborateur Jean-Yves Dion, de Québec, signait le «Point de vue» du numéro précédent, intitulé *«L'expansion du CQDA en province: utopie ou réalité»*. Je suis pleinement d'accord avec presque tout ce qu'il dit, d'autant plus que le sujet de ses propos, le manque d'information et de services disponibles aux personnes sourdes des régions éloignées, je l'ai senti personnellement lors de mes tournées régionales pré-sommet. J'ai pu constater combien les personnes sourdes isolées et perdues dans ces régions sont en retard sur tous les plans et combien immense est le travail qu'il faudra faire pour leur permettre de nous rejoindre sur le plan de la qualité de vie et de l'accessibilité à tout ce que nous considérons comme allant de soi dans notre vie quotidienne. Oui, un travail «impossible» et «décourageant» reste à faire et, à l'instar de Jean-Yves, le monde de la déficience auditive dira sans doute qu'il incombe naturellement au CQDA de corriger la situation. Mais je dois préciser que, pour qu'une tâche d'une telle envergure soit accomplie et pour que de si flagrantes disparités soient corrigées, un seul moyen d'action est vraiment efficace. C'est la **concertation**.

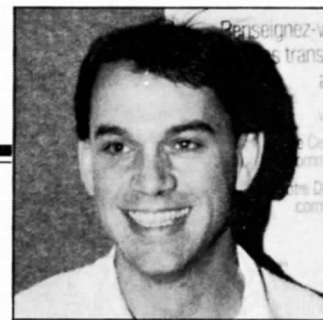
L'ami Jean-Yves, comme bien d'autres sourds sans doute, oublie que le CQDA n'a pas le **mandat** de fournir des services sur place. Son mandat est plutôt de voir à ce que ceux qui ont ces mandats, tels que les CLSC, les CRSSS et les divers ministères qui ont des responsabilités précises en ce qui nous concerne, fournissent **eux-mêmes** les services que les sourds des régions éloignées sont en droit de recevoir. Pour réaliser plus efficacement ce mandat, il faudrait que le CQDA ait des **bureaux régionaux** dans toutes les régions et que ces bureaux fassent les pressions nécessaires auprès des instances concernées pour que les services qui leur sont dus leur soient fournis là où les besoins existent. Ces pressions régionales, le siège social du CQDA à Montréal ne peut pas les faire à la place des régions, parce que les communications entre lui et les régions sont à peu près inexistantes. C'est là justement qu'on peut imaginer quelle serait l'utilité de tels bureaux régionaux: servir de moyen de communication et d'échange d'informations entre la région et le siège social, comme le sont les bureaux régionaux de l'Office des personnes handicapées. Sans l'existence de ces bureaux régionaux, l'OPHQ aurait bien du mal à rejoindre les personnes handicapées vivant en régions éloignées et à leur fournir les services auxquels elles ont droit. Cette comparaison nous fait mieux comprendre la situation dans laquelle se trouve présentement le CQDA.

C'est cette situation qu'il nous faut corriger si nous voulons que le CQDA devienne une force de pression vraiment efficace. Ensuite, la situation des régions pourra s'améliorer. Autrement, si l'on en reste à la structure actuelle, tout ce que le siège social pourra obtenir n'aura que peu ou pas d'impact en région, étant donné qu'il s'occupe plus facilement de dossiers d'avant-garde ou d'envergure provinciale que de dossiers touchant des régions en particulier, et cela par manque d'informations détaillées sur les besoins concrets de chaque région. Ce n'est pas que nous soyons «égoïstes», c'est plutôt la conséquence du manque de concertation entre les régions et le siège social...

Pour faire vraiment bouger les choses, il faut donc établir une concertation. Pour qu'une telle concertation ait lieu, il est important que les organismes de promotion «forts» tels que le CQDA et l'AQEPa s'assoient ensemble et ébauchent un «projet de société» à la grandeur du Québec, pour les sourds. C'est seulement à partir de cette concertation en vue de réaliser ce projet de société que les choses pourront changer. Mais, encore une fois, et c'est là un véritable cercle vicieux, il faut d'abord assurer une présence en région pour que cette concertation soit vraiment efficace. Le principal obstacle à l'expansion du CQDA en région, c'est le manque de fonds. Ces fonds, nous les demandons depuis longtemps pour pouvoir essayer en région. Une fois que nous les aurons, nous pourrions envisager améliorer les choses.

Et il y a aussi le suivi du Sommet de 1986. Si tous les intervenants de première et de deuxième ligne lisaient le document-synthèse du Sommet et avaient la volonté politique d'en adopter et actualiser les recommandations, beaucoup de choses changeraient pour le mieux dans le monde des sourds. Peut-être davantage en région éloignée que dans les grands centres. C'est là où les besoins sont le plus criants que l'effort gouvernemental sera le plus utile et que les résultats justifieront le mieux les sommes investies.

Que Jean-Yves Dion et tous les autres sachent bien que, s'il y a encore très peu de services pour les sourds en régions éloignées, ce n'est pas dû à une quelconque inertie ou négligence de la part du CQDA. Cet organisme est l'un de ceux qui crient le plus fort pour défendre leurs droits, où qu'elles soient au Québec. Qu'on nous en donne les moyens et ensemble nous réaliserons de grandes choses!



Photographie: Pierre LAFRANCE

À la mémoire de Jean Phaneuf

Jean mourait le treize (13) février 1988 à l'âge de trente-trois ans. La nouvelle se répandit rapidement et subitement ses parents, ses collègues de travail, le réseau des personnes sourdes, ses amis(es) et ses nombreuses connaissances l'ont pleuré.

PROFIL DE JEAN

Un professionnel actif.

Outre ses activités quotidiennes, Jean avait toujours besoin de nouveaux défis, de nouvelles réalisations. Il menait de front de nombreux projets dont voici les réalisations majeures:

1983, conception et animation pour l'A.C.S.S.Q. d'une session provinciale pour les intervenants en cécité.

1985, participation à l'élaboration d'un projet d'éducation sexuelle au secteur sourd de la polyvalente Lucien Pagé.

1986, participation au Sommet de la Déficience Auditive (première québécoise)

1987, participation à la conférence sur les M.T.S. et le Sida.

1987, participation à un comité pour l'élaboration d'un document de travail en vue de l'implantation d'un Service d'interprète à Montréal pour les personnes sourdes

et quelques publications et réalisations:

- **"Affronter le Minotaure"**, Phaneuf, Jean. L'Inédit, C.S.S.M.M. Numéro spécial sur les jeunes adultes, 1984.
- **Matériel d'Information sur la Sexualité destiné à une clientèle adulte sourde.** Phaneuf, Jean. C.S.S.M.M. 1985.
- **Dictionnaire de signes relatifs à la Sexualité.** Latulipe, Marius. Phaneuf, Jean. C.S.S.M.M. 1986.
- **Conception vidéo sur la culture sourde.** Phaneuf, Jean. C.S.S.M.M. 1986.
- **"Homosexuality and Deafness"**, Phaneuf, Jean. American annals for the Deaf, 1987.
- **Conception et coanimation de quatre documents audio-visuel en langage gestuel,** Phaneuf, Jean. C.S.S.M.M. 1986:
 - loi 60
 - abus physique et violence
 - prostitution
 - inceste
- **"Vous Souvenez-vous de l'Année Internationale des Handicapés"**, Phaneuf, Jean. Écho Professionnel, Vol 1, No 2, printemps 1987.

Un intervenant attentif aux besoins de la communauté sourde.

Jean a été sollicité à participer à diverses activités ponctuelles pour l'A.Q.E.P.A. Il fut conférencier à l'assemblée annuelle de cette association en 1987, "Adolescence, surdité et sexualité".

Jean a été membre du comité (C.Q.D.A. - C.H.S.) d'implantation du Service Relais Téléphonique de Bell Canada. Ce comité avait pour mandat de collaborer, d'être présent et d'agir comme consultant à toute les phases du travail préparatoire et pour les premiers mois de mise en service, un rôle de surveillance. Ce service est maintenant réalité, c'est une révolution au niveau de la technologie et elle brise la barrière de la surdité.

En décembre 1987, en collaboration, nous avons rédigé un mémoire et l'avons présenté à la Commission des Affaires Sociales à Québec en janvier 1988. Nous voulions que le nouveau projet de politique en santé mentale (rapport Harnois) tienne compte de la surdité comme facteur associé à la santé mentale.

- **Mémoire présenté à la Commission des Affaires Sociales.** janvier 1988. Isseri, Jean. Phaneuf, Jean. Prud'homme, Arlette. C.S.S.M.M.

Un homme engagé socialement

Jean travaillait bénévolement pour Suicide Action Montréal depuis plus de trois ans. Il fut formateur en intervention téléphonique, co-responsable du Service aux Endeuillés. En collaboration avec Monique Séguin, il publie:

- **"Suicide: prévention et intervention, guide à l'usage des intervenants"**. Montréal, Conseil Québécois pour l'enfance et la jeunesse, 1987, 96 p.

En 1987, il a été président du comité provisoire de l'Association Québécoise de Suicidologie.

En 1986, il participe au congrès de L'A.A.S. à Atlanta et à San Francisco en 1987.

Un être sensible et tendre

Jean vibrait d'émotions: la joie, la peur, l'émerveillement, l'inquiétude, la bonne humeur, l'amour, la tendresse, l'enthousiasme, le doute. Jean c'était la bourrasque.

Jean et Antoine de St-Exupéry

Je suis croyante, alors je te dis aurevoir, puisque indubitablement, je quitterai cette planète et nous nous rencontrerons à nouveau et toi tout comme "Le Petit Prince" tu "m'apprivoiseras" à ma nouvelle vie.

Adieu... Jean!

Par Jean-Guy Beaulieu
C.Q.D.A.

Le Centre québécois de la déficience auditive et la communauté sourde du Québec sont en deuil, à la suite du décès de Jean Phaneuf, bien connu pour son implication dans le milieu de la déficience auditive.

Jean fut un membre très actif du Comité d'implantation du Service de Relais Bell. Ses services furent prêtés par le Conseil de la Santé et des Services Sociaux du Montréal Métropolitain (CSSMM)-Service aux handicapés auditifs. Madame Arlette Prud'homme, responsable de ce service, nous avait prêté Jean, une journée par semaine, convaincue de nos besoins et de la pertinence de sa présence au Comité.

Pendant une année entière, Jean a participé tant à Toronto, qu'à Montréal, à une trentaine de réunions, sans jamais compter ses heures.

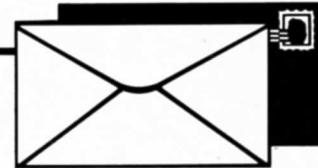
Parfaitement bilingue, Jean Phaneuf nous a rendu d'immenses services lors de nos échanges avec les associations de personnes sourdes de l'Ontario.

Dynamique, enjoué, efficace, Jean a toujours défendu les intérêts des personnes sourdes. Il inspirait confiance et écoutait volontiers les arguments de tous les intervenants.

Lorsque Jean se présentait au CQDA, cheveux en bataille, un peu essoufflé, je lui disais: **Salut, le grand!**

Maintenant, avec émotion, et pour la dernière fois, je te dis: **Adieu... Jean!**

La parole est aux lecteurs



Monsieur Arthur LeBlanc, président Centre québécois de la déficience auditive

Cher monsieur,

Une analyse du document de synthèse sur le 1er sommet québécois sur la déficience auditive m'a permis de relever des points toujours brûlants d'actualité, certes, mais il me semble que la politique du CQDA s'enlaine dans la grande carence qu'a fait ressortir le sommet, et je voudrais aller dans le même sens de la politique que vous avez mise de l'avant...

En effet, depuis la fin du sommet, vous vous êtes appliqué, secondé par le directeur général du CQDA, à donner aux personnes sourdes un outil d'intégration social primordial: le relais téléphonique. Je n'ai pas à faire l'éloge de la pertinence de cette innovation pour les personnes sourdes — vous l'avez déjà faite bien mieux que moi! Mais je voudrais plutôt aller avec vous au bout de la logique de cette mise en place de cet instrument d'intégration sociale...

Au fil de discussions, j'ai vu des opinions qui m'ont littéralement dressé les quelques cheveux qui me restent sur la tête et qui m'ont mis en cr... à vrai dire.

Certaines personnes sourdes ou certaines personnes plus ou moins impliquées avec des sourds ne se gênent pas pour clamer bien haut, et qui plus est avec même un certain fanatisme, « que le sommet sur la déficience auditive a fait ressortir surtout l'intérêt et l'importance des politiques et des revendications qui doivent être faites pour les enfants sourds et les adolescents sourds », car les adultes sourds entrent malheureusement dans une classe tellement désespérée qu'il n'y aurait pas grand-chose à faire pour eux...

Voilà une opinion à bien courte vue me direz-vous, car elle va directement à l'encontre de la politique du CQDA depuis le sommet. Car, en mettant en place le relais téléphonique, le Centre québécois de la déficience auditive donnait à la population sourde adulte sa première possibilité pour s'intégrer. Maintenant que nous détenons ce premier outil fondamental pour nous intégrer à la société de tous, nous, adultes sourds comment ne pas pointer du doigt ces recommandations du sommet qui vont exactement dans le même sens que la politique d'intégration des adultes sourds défendue par le CQDA:

1 — que ce n'est pas tout pour les adultes sourds de pouvoir communiquer par téléphone; il leur faut pouvoir compter sur l'assistance d'un interprète gestuel ou oral dans les situations importantes au travail: c'est une condition obligatoire pour que la personne sourde puisse donner son potentiel et qu'elle ait éventuellement les mêmes chances d'emploi, de promotion, de valorisation qu'une personne entendant;

2 — maintenant que nous pouvons recevoir et effectuer des appels téléphoniques avec qui nous voulons, est-ce que la situation est en voie de changement au sujet de la sécurité d'emploi des personnes sourdes? Quand elles ont une formation professionnelle, peut-on croire qu'on veut les faire travailler... et selon leurs compétences?

3 — Enfin, je désire attirer l'attention (comme il fut fait en atelier au sommet) sur l'inefficacité de la Loi No 9 pour intégrer les personnes adultes sourdes à la société et au travail, et qu'à ce titre nous ne pouvons prétendre être ni des handicapés, ni des Québécois à parts égales...

Espérant que ces réflexions tomberont dans les yeux d'un sourd, je vous salue cordialement.

Antoine GAUTHIER

Monsieur Leblanc,

Je me permets même si je suis entendant de me "mêler" des affaires qui regardent les personnes sourdes.

Pourquoi? C'est que j'ai vu dans la Revue Voir Dire que des réalisations formidables ont été réussies en 1987 et je veux dire par écrit que je partage la joie que vous devez ressentir.

Je m'arrêterai seulement à deux (2) réalisations.

Premièrement, j'applaudis ceux et celles qui ont permis que le service de Relais téléphonique devienne une réalité. Que des barrières éliminées pour les personnes sourdes et quel grand pas pour une plus grande autonomie!

Mais ce qui m'incite à écrire à la Revue, c'est l'éditorial de Mireille Caissy sur la collaboration entre les associations, "mythes ou réalités" (Voir Dire, No 26, novembre-décembre 1987, page 4).

Enfin, les différentes associations de personnes sourdes de Montréal ont compris la nécessité de se regrouper sous un même toit.

Réunis sous un même toit, ce sera désormais plusieurs leaders qui pourront se rencontrer et cela sera stimulant.

Naturellement, il faudra une coordination pour obtenir de cette "grande famille", une unité de pensées, d'actions et surtout **une continuité par la mise en place d'un personnel stable et efficace.**

Je souhaite ardemment que dès les débuts de cette "cohabitation", un lien solide se tisse entre les différents regroupements et que des objectifs communs soient élaborés par les différents partenaires.

Ne rater pas cette belle occasion car les yeux de toutes les personnes sourdes du Québec sont certainement tournés sur vous. (Ce serait une belle occasion de faire suite aux recommandations du Sommet.)

Je félicite les promoteurs de ce regroupement et je prend la liberté de vous suggérer de faire tout ce qui est possible pour que la communauté sourde fasse front commun, soit solidaire afin de pouvoir se faire comprendre par les décideurs qui sont dans la majorité des cas, des entendants.

Aussi, si par votre détermination vous démontrez que votre déficience auditive n'est pas un obstacle pour réaliser des projets humanitaires valables, vous éliminerez plusieurs préjugés malheureusement encore entretenus par des entendants mal informés.



Marcel Thibadeau
St-Georges Ouest
Beauce



*prop.:
Raphaël Desantis*



CARROSSERIE R.D. enr.

CENTRE AUTO ASTRO inc.

SPÉCIALITÉS:

**DÉBOSELAGE - PEINTURE
ESTIMATION GRATUITE**

271-4833
(ATS)

304 est rue St-Zotique
(coin Henri-Julien)
Montréal, Qué. H2S 1L6



France Boulanger

Télévision Quatre Saisons et les sourds



Récemment, le Centre québécois de la déficience auditive a adressé une lettre de protestation à la station de télévision Quatre Saisons. Voici la teneur de la lettre ainsi que la réponse de Télévision Quatre Saisons.



Judy Richards

Monsieur Paul Chamberland, président

Le mardi 23 février, votre réseau a télédiffusé la partie de hockey des Canadiens de Montréal contre les Nordiques de Québec, à Québec. Cette partie (il faudrait dire avant-partie) était attendue par un pourcentage appréciable de vos téléspectateurs qui sont atteints d'une déficience auditive. Et pour cause. La populaire chanteuse Judy Richards, une amie des personnes sourdes, avait préparé un mini-spectacle spécialement pour nous les handicapés auditifs.

L'hymne « O Canada » était interprété à cette occasion par Judy Richards pour la voix, doublée par France Boulanger, une comédienne sourde, pour le langage gestuel. Une interprétation préparée de longue date, touchante et propre à sensibiliser une bonne partie de vos téléspectateurs. Que de préparations, que de répétitions, que d'espoirs.

O surprise! Au moment précis où nous étions rivés sur le chant « O Canada » interprété en langage gestuel, votre caméra s'est promenade dans l'assistance et tout autour, sauf sur l'image que nous voulions tous voir. Le caméraman en question nous a accordé tout au plus un maigre 2 secondes...

(Nous n'aborderons pas ici la question du sous-titrage des émissions codées pour malentendants où Quatre-Saisons présente une piètre performance avec un volume de 3% d'émissions sous-titrées.)

Par la présente, le Centre québécois de la déficience auditive (CQDA) qui représente l'ensemble des handicapés de l'ouïe et leurs amis désire protester contre cet affront qui leur a été fait à cette occasion. Il nous semble qu'aux autres réseaux concurrents, nous bénéficions de plus de considération et de sensibilité.

Arthur LeBlanc, président

Monsieur Arthur LeBlanc, président

Nous avons bien reçu votre lettre du 26 février dernier concernant la représentation de l'hymne national en langage gestuel lors de la diffusion de la partie Canadiens / Nordiques du 23 février 1988.

En aucun temps, les organisateurs de cet événement n'ont avisé Télévision Quatre Saisons ou les Productions Trans-Amérique, la société qui produit le hockey pour nous, de la présence d'une personne qui doublait en langage gestuel l'hymne national. Le réalisateur s'est rendu compte de sa présence lorsque l'hymne national a commencé. Il était alors trop tard pour faire paraître Mme Boulanger en caméo (Split Screen), ceci nécessitant une certaine préparation technique. Nous sommes désolés de cet incident et soyez assurés que si nous avions été avisés de cet événement, nous aurions fait le nécessaire pour le diffuser.

Par ailleurs, nous sommes plutôt surpris du ton de votre lettre et de vos affirmations concernant l'absence de sensibilité de Télévision Quatre Saisons à l'endroit des malentendants et de sa « piètre performance ». Nous devons vous souligner qu'après neuf mois de mise en ondes, nous avons un bulletin quotidien sous-titré pour les malentendants. Ceci nous paraît une performance des plus acceptables après un si court laps de temps. Télévision Quatre Saisons n'est peut-être pas le diffuseur qui présente le plus grand nombre d'émissions sous-titrées, mais nous considérons que pour un jeune diffuseur, nos efforts sont loin d'être négligeables et que nous nous comparons avantageusement à ce qui se fait ailleurs.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

H. Paul Chamberland, président



L'Association des Adultes avec Problèmes Auditifs de Montréal offre des services de consultation, des cours et met sur pied des projets dans le but d'aider toute personne avec un problème auditif (sourd, mal-entendant, devenu-sourd...) à mieux vivre dans la société.

COTISATION ANNUELLE

Membre actif (toute personne avec un problème auditif)

_____ \$ 5.00

Membre de soutien (parents, intervenants...)

_____ \$10.00

10 055, rue Papineau, Suite 2704
Montréal, Qc. H2B 1Z9
Tél.: (514) 381-1923 (ATS ou VOIX)
(514) 381-8259 (ATS)

UN ORGANISME FINANÇÉ PAR
AN AGENCY FINANCED BY





Journée d'étude au C.Q.D.A.

Par Jean-Guy BEAULIEU
Directeur-général du C.Q.D.A.

Le 6 février dernier, le Conseil d'administration du Centre québécois de la déficience auditive (CQDA) a tenu une réunion spéciale pour étudier le document-synthèse des recommandations du premier Sommet québécois sur la déficience auditive.

Des personnes-ressources ont participé aussi à la réunion: Mesdames Joan Westland, Julie-Élaine Roy, Messieurs Michel Brière et Robert Longtin.

Photographe: Jean-Marc LACHAMBRE



Mme Joan Westland, directrice générale du Conseil canadien de coordination de la Déficience auditive (CCCDA) avait accepté de participer à cette journée d'étude. À gauche, M. Daniel Ouellette, directeur général de la Bourgade Inc. Au centre, M. François Lamarre, directeur des Ressources humaines au Manoir Cartierville.

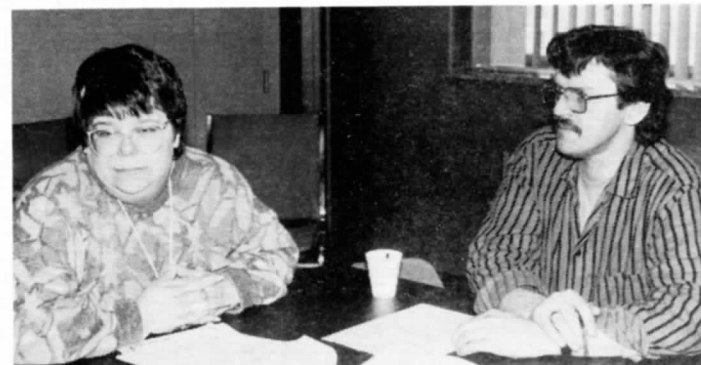


Lors du travail en atelier, à gauche, M. François Lamarre, directeur des Ressources humaines au Manoir Cartierville, et M. Pierre-Noël Léger, représentant l'Atelier des Sourds, et membre du comité exécutif du CQDA.

Chacune des soixante-dix-huit (78) recommandations fut analysée pour déterminer si elle avait été réalisée, si elle était encore d'actualité, s'il fallait la reformuler et pour préciser vers quel ministère ou organisme on devait l'acheminer.

Les participants se sont réunis en ateliers selon les thèmes suivants: Éducation - Travail - Communication - Adaptation/Réadaptation - Culture - Loisirs et Vie associative - Prévention/diagnostic/traitement - Soutien aux familles.

Cette journée d'étude a permis de faire le point sur le suivi du Sommet, d'en actualiser les recommandations, de nous replonger au coeur de nos légitimes revendications.



Mme Julie-Élaine Roy, personne-ressource et M. Guy Rioux, directeur de la maison de la Fondation à Montréal, et représentant la Fondation des Sourds du Québec, au sein du Conseil d'administration du CQDA.



Participaient à l'atelier "ADAPTATION/RÉADAPTATION": à gauche, M. J.-François Arsenault, de l'Amicale Régionale des Sourds du Saguenay-Lac-St-Jean; Margherita Guerriero, secrétaire du CQDA; M. Daniel Ouellette, directeur-général de la Bourgade Inc.



M. Gabriel Collard, directeur général de l'Institut-Raymond-Dewar, s'adresse aux participants lors de la réunion plénière en après-midi. À sa droite, M. Léon Bossé, président de l'Association des Devenus Sourds du Québec et secrétaire du Conseil d'administration du C.Q.D.A.



CENTRE QUÉBÉCOIS DE LA DÉFICIENCE AUDITIVE (QUEBEC CENTER FOR THE HEARING IMPAIRED)

10 055 avenue Papineau, Montréal, Qc H2B 1Z9 - Tél.: 381-2844 (ATS) 381-4028 (VOIX)

Le Centre québécois de la déficience auditive (CQDA) est un organisme de promotion établi depuis 10 ans. Il cherche à améliorer la qualité de vie des déficients auditifs par une meilleure communication entre tous les intervenants dans le domaine de la surdité.

Tous les organismes oeuvrant en déficience auditive sont invités à se joindre au CQDA.

Jean-Guy Beaulieu,
directeur général

Projet de service d'interprétation visuelle dans la région de Montréal

Par **Jean-Guy BEAULIEU**
Directeur-général du C.Q.D.A.

En janvier 1988, M. Pierre Montreuil, de l'Office des personnes handicapées du Québec, rencontrait les représentants des associations de personnes sourdes, devenues sourdes et des parents d'enfants sourds, dans le but de les informer d'une proposition pour la mise en place de services professionnels d'interprétation visuelle dans la région de Montréal.

Après avoir estimé que le nombre de personnes atteintes de déficience auditive dans la région de Montréal était d'environ 20 000 et fait des projections à partir des expériences de services d'interprétation dans les régions de l'Estrie et de l'Outaouais, le document qui fut présenté à cette occasion s'attarde à décrire les quatre groupes-cibles:

- francophones utilisant le langage gestuel
- anglophones utilisant le langage gestuel
- francophones utilisant l'interprétation orale
- anglophones utilisant l'interprétation orale.

Dans un deuxième temps, on identifie les besoins d'interprétation.

SERVICES DE SANTÉ

Hospitalisation, consultation médicale, urgence et services ambulanciers, services para-médicaux, services dentaires.

SERVICES SOCIAUX

Il s'agit des services que l'on retrouve dans les Centres de services sociaux: adoption, famille d'accueil, etc., dans les Centres locaux de services communautaires et dans les centres d'accueil et de réadaptation. On inclut aussi les services offerts en vertu de la Loi de la protection de la jeunesse et des jeunes contrevenants. Et enfin, urgence sociale, service social carcéral adulte et services de garde à l'enfance.

SERVICES ÉDUCATIFS

On ne tient compte ici que des services éducatifs post-secondaires: études collégiales et universitaires, éducation des adultes et formation professionnelle.

JUSTICE

Il s'agit des services d'interprétation dans les différentes Cours: municipales, supérieure, Cour d'appel, Cour des sessions de la paix, Cour provinciale, Tribunal de la Jeunesse. On tient compte aussi des actes à caractère juridique: mariage et divorce, ainsi que l'aide juridique et la pratique privée.

SERVICES GOUVERNEMENTAUX

On énumère certains services qui apparaissent comme prioritaires: Aide sociale (bureau de révision et tribunal administratif compris), Commission des Affaires sociales, Régie de l'Assurance automobile, Commission des droits de la personne, Office des personnes handicapées du Québec, Régie des rentes, Régie du logement, Commission des normes du travail, ainsi que certains services municipaux: service de police et d'incendie.

ACTES CIVILS

Il s'agit d'activités de la vie courante: négociation d'un bail, emprunt hypothécaire, achats importants, négociation d'un contrat d'assurance et consultation budgétaire.

TRAVAIL

On spécifie les entrevues de sélection.

LOISIRS ET CULTURE

Cela comprend une foule d'activités: théâtre, cinéma et toutes les activités reliées au développement personnel.

Le document fait ensuite l'évaluation des services qui sont présentement disponibles dans chacun des secteurs énumérés plus haut et présente ensuite une proposition soumise aux intéressés et susceptible d'être améliorée.

PREMIER ÉLÉMENT

Le premier élément de la proposition est que les différents organismes publics et para-publics favorisent l'accès des personnes déficientes auditives aux services qu'ils offrent en réservant une partie de leur budget pour des frais d'interprétation.

DEUXIÈME ÉLÉMENT

Le deuxième élément est de mettre sur pied un Centre d'interprétation en langage visuel dont le mandat serait de répondre aux demandes de services que lui adresseraient les organismes de services qui auraient les budgets nécessaires pour les défrayer.

TROISIÈME ÉLÉMENT

Le troisième élément énonce les modalités de gestion d'un tel centre: son statut, ses membres, son personnel, et enfin ses interprètes.

Voilà donc très brièvement la proposition qui a été présentée dans le milieu de la déficience auditive et qui fait l'objet de discussions dans les associations.

Le Conseil d'administration du Centre québécois de la déficience auditive, pour sa part, réclame depuis longtemps la mise en place d'un tel service et espère que son implantation dans la région de Montréal servira de modèle pour les autres régions du Québec.

En premier lieu, il est heureux de constater que l'Office des personnes handicapées du Québec, en présentant ce document, reconnaît les besoins en interprétation des personnes sourdes et devenues sourdes. Nous croyons que c'est sa responsabilité de convaincre les ministères et organismes gouvernementaux de répondre à ces besoins en allouant les budgets nécessaires.

Les associations aussi ont un rôle à jouer de sensibilisation du public et des différents milieux: travail, syndicat, commerces, différents corps professionnels, etc.

L'universalité des services d'interprétation est un facteur important pour l'intégration des personnes déficientes auditives. Comment expliquer, par exemple, que les services d'interprétation sont fournis, au Ministère de la Justice, dans les causes criminelles et non dans les causes civiles? Qu'à l'Office de protection du consommateur, on défraie sans problème les honoraires des interprètes et qu'on refuse de le faire dans d'autres organismes gouvernementaux? Verrait-on une personne qui se déplace en chaise roulante accéder facilement à certains édifices et à qui on enlèverait ce même fauteuil pour entrer dans d'autres lieux? Ou qu'on permettrait à une personne aveugle d'utiliser la canne blanche pour traverser certaines rues et qu'on interdirait le même usage pour des rues à sens unique? Il est heureux que le ridicule ne tue pas.

La question du financement du Centre d'interprétation visuelle préoccupe aussi toutes les personnes intéressées au dossier de l'interprétation. L'étude des coûts n'a pas été complétée encore et risque de causer de sérieux maux de tête aux gestionnaires.

Nous, les associations, devons continuer à réclamer les services auxquels nous avons droit pour communiquer adéquatement avec notre environnement.

Nous sommes des associations DE et non pas POUR personnes déficientes auditives. Ce qui signifie que nous devons plaider nous-mêmes notre cause et réclamer les services qui sont essentiels à notre participation pleine et égale à la vie québécoise.



SOUS-TITRAGE PLUS INC.

En date du 25 février 1988,
nous avons reçu 306 questionnaires.

SOUS-TITRAGE DU HOCKEY **AU RÉSEAU TVA**

Facilité de lecture des sous-titres (mettre un X)
(pendant la joute)

177 Bonne vitesse

61 Sous-titres: trop courts

(pendant les entractes)

125 Bonne vitesse

65 Vitesse un peu rapide

111 Assez longs

72 Vitesse un peu rapide

22 Trop rapide

5 Trop longs

23 Trop rapide

Contenu

Je veux plus de sous-titres... (mettre un X)

Pendant les arrêts du jeu:

Pendant le déroulement de la joute:

Pendant les entractes:

Après la joute:

Au début de la joute:

244 OUI

177 OUI

230 OUI

219 OUI

229 OUI

26 NON

81 NON

34 NON

48 NON

52 NON

Type d'information

Je désire avoir des sous-titres pour me renseigner sur: (mettre un X)

229 les pénalités

174 les hors-jeu

164 les statistiques des joueurs

132 autres joutes

229 les buts

185 les commentaires des annonceurs

137 des équipes

109 autres ligues de hockey

179 les aides

206 les accidents

130 des officiels

189 le temps à jouer

Combien de joutes des CANADIENS À TVA avez-vous regardées? (mettre un X)

111 toutes

117 presque toutes

45 4 à 5 joutes

22 2 à 3 joutes



Photographe: Pierre LAFRANCE

TIRAGE DE 2 PAIRES DE BILLETS

pour assister à la joute du
CANADIEN contre les NORDIQUES,
le 23 mars 1987, à Montréal

LES GAGNANTS

Monsieur Gilles St-Pierre de Montréal
Monsieur Michel Poirier de Valleyfield

◀ M. Michel Héroux, président du réseau TVA procède au tirage de deux gagnants d'une paire de billets de la partie de hockey Canadiens / Nordiques. M. Yvon Mantha, relation publique de la revue VOIR DIRE assiste à la scène.



*iens nous
oir...*

Informations:

La Villa
Notre-Dame
de Fatima



750 rue Roy, est,
Montréal, Qc. H2L 1E2
(514) 849-6109

- ☐ Camp de vacances pour handicapés auditifs
- ☐ Hébergement et pension de qualité
- ☐ Encadrement professionnel
- ☐ Activités diversifiées
- ☐ Proximité de Montréal (Vaudreuil)

Accrédité par

L'Association des
Camps du
Québec





"COUP D'OEIL"



Une nouvelle émission de télévision pour les sourds

Par Mireille CAISSY

Depuis janvier 1988, les personnes sourdes et malentendantes peuvent voir sur le câble une nouvelle émission de télévision, intitulée "Coup d'Oeil", qui leur est destinée. Cette émission est produite par le Manoir Cartierville, les administrateurs de cet établissement ayant senti qu'ils combleraient ainsi un besoin, surtout depuis la dissolution de l'équipe de Vidéo-Sourd.

Pour notre part, nous sommes une petite équipe de trois personnes: Odette Raymond, interprète auprès des personnes âgées sourdes et sourdes-aveugles du Manoir Cartierville depuis déjà dix ans, René Trempe, responsable des communications au Manoir, depuis dix ans lui aussi, et moi-même. J'ai été engagée à titre d'animatrice, afin de faire le lien télévisuel avec la communauté sourde.

Le but de l'émission est d'offrir à la communauté sourde et malentendante un nouvel outil d'information. "Coup d'Oeil" est donc à votre service, et d'ailleurs nous ne pourrions pas réaliser cette émission sans votre appui.

Mais il faut d'abord comprendre les possibilités et les limites d'une telle émission. "Coup d'Oeil" n'étant pas encore très connue, nous devons faire de nombreux contacts pour aller chercher l'information. Par conséquent, il est possible que certaines personnes sourdes aient l'impression d'y voir trop de personnes entendant et pas assez de sourds. Pourtant, nous avons bien contacté la communauté des sourds, un peu partout, mais les entendants se sont montrés plus rapidement intéressés. Mais nous nous efforçons de toucher surtout des sujets qui intéresseront vraiment les sourds, et nous demeurons à l'écoute de vos commentaires et suggestions.

Certes, ce que vous voyez à l'émission n'est pas encore parfait. Mais n'oubliez pas que "Coup d'Oeil" est encore toute jeune, et qu'il y a encore beaucoup de possibilités d'amélioration. Encore une fois, nous sommes ouverts aux idées et aux suggestions. Alors ne vous gênez surtout pas pour nous les communiquer.

Reste que les possibilités de cette émission sont assez étendues. Nous vous offrons un lieu, un média où vous pouvez venir parler de sujets que vous jugez intéressants pour les téléspectateurs. D'ailleurs, presque à chaque semaine, les associations et organismes de ou pour les sourds sont invités à nous faire part de leurs services et activités. Donc, si votre organisme veut faire connaître ses activités ou ses services, vous n'avez qu'à nous le faire savoir, et nous nous ferons un plaisir d'en parler, ou même de vous inviter à en parler.

Nous commencerons bientôt la présentation d'un dossier sur l'éducation, qui sera suivi d'un autre sur le travail. Nous espérons que cela vous intéressera. Si vous croyez avoir quelque chose à dire sur ce sujet, ou si vous aimeriez partager votre expérience personnelle ou vos idées, venez nous voir.

Mais nous voulons aussi, en-dehors de ces dossiers, inviter des personnes sourdes à venir parler d'elles-mêmes, de ce

qu'elles font, de ce qu'elles aimeraient faire, des difficultés qu'elles ont rencontrées en cours de route, des succès remportés, etc. N'hésitez pas à soumettre votre candidature.

Bientôt aussi, nous vous présenterons des chroniques qui reviendront régulièrement à notre émission: l'audiologie, l'histoire et la culture des sourds, la documentation disponible (livres et revues traitant des sourds ou de la surdité), et, bien sûr, nous aimerions savoir quelles chroniques vous plairaient le plus.

Nous sommes prêts aussi à parler de sport et de loisirs, si quelqu'un veut bien venir nous en parler. Moi, personnellement, je n'y connais presque rien, alors je ne peux pas en parler à votre place.

Nous prévoyons également établir un réseau d'échange d'informations avec d'autres provinces, et même en Europe. Car nous ne voulons pas que "Coup d'Oeil" ne soit qu'une petite émission régionale. "Coup d'Oeil" est en effet diffusé à Montréal, Québec, Sherbrooke et Trois-Rivières, et nous espérons couvrir bientôt toute la province. Nous voulons ainsi rejoindre le plus de gens possible et parler de sujets susceptibles d'en intéresser le plus grand nombre. Cela peut paraître ambitieux pour une si jeune émission, mais nous croyons que c'est un objectif réalisable, surtout si vous nous apportez votre appui et votre collaboration.

Je ne répéterai jamais assez que cette émission est d'abord pour vous, personnes sourdes. Bien sûr, nous désirons aussi rejoindre les malentendants, les devenus-sourds et les entendants qui travaillent dans le domaine de la déficience auditive, ainsi que sensibiliser la population en général sur ce qu'est la surdité et sur son impact sur ceux qui la vivent.

Des idées, nous en avons beaucoup, mais nous avons quand même besoin des vôtres, et de vos suggestions. Voulez-vous plus d'informations sur des sujets touchant la vie quotidienne? Voulez-vous connaître quels sont les services qui vous sont accessibles? Qu'aimeriez-vous voir d'autres dans cette émission? Nous avons besoin de vos réponses à ces questions pour vous offrir une émission qui répondra vraiment à tous vos besoins.

Nous savons tous que le plus grand handicap des personnes déficientes auditives en est un de communication. Avec "Coup d'Oeil", nous voudrions abattre quelques-uns des obstacles qui nuisent à cette communication. Pour réaliser cet objectif, nous avons besoin de la collaboration de tous: associations, organismes, instituts... et de la vôtre aussi!

Pour nous rejoindre:
Émission "Coup d'Oeil"
Manoir Cartierville
12235, rue Grenet
Montréal, Qc H4J 2N9
Tél.: (514) 337-7300 (ATS)

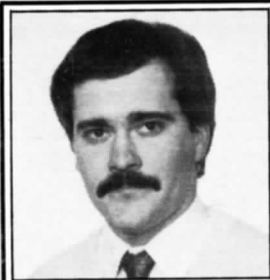
Demandez le service des communications.

Technique
Nadeau



Huguette Godard

Prof. L.S.Q. — Technique Nadeau
T.T.Y. ou VOIX: (514) 648-1261
tous les avant-midi et le lundi soir



Nouvelles du 3^e Âge-Sourd

Par: **François LAMARRE**

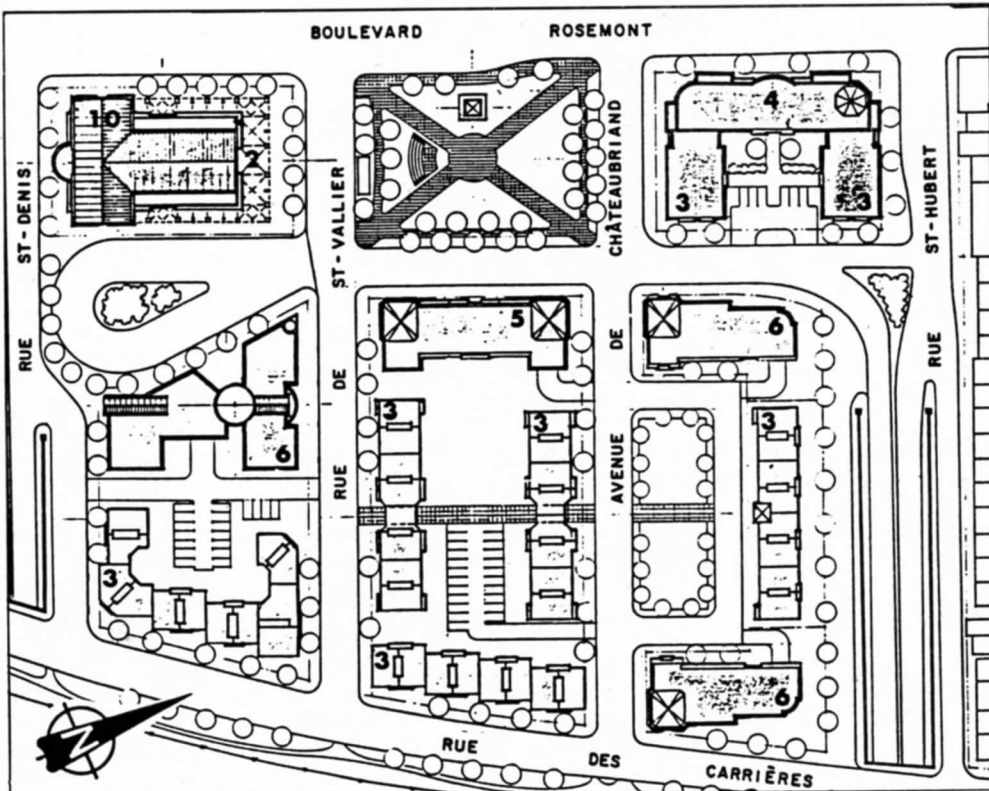
**manoir
cartierville**



La Résidence pour personnes âgées sourdes

Beaucoup de personnes âgées sourdes me demandent fréquemment des nouvelles sur leur future résidence. Plus souvent qu'autrement, je me dois de leur dire que la première pelletée de terre n'est pas pour demain matin. Il est donc évident que plusieurs trouvent l'échéancier très long et je les comprends. Surtout quand je pense aux conditions de logement qui ne sont pas les meilleurs pour quelques unes d'entre-elles. Le besoin n'est plus à démontrer de l'urgence d'une habitation à loyer modique pour les personnes âgées sourdes de Montréal.

Cependant, une résidence de 18 logements de 1 pièce 1/2 et de 2 pièces 1/2 peut représenter un déboursé de 600 000\$ à près de 1 million \$. Les programmes de financement étant annuels et les demandes nombreuses, notre groupe n'était pas automatiquement assuré d'une réponse favorable à ses premières demandes. Deux tentatives de notre part ont été faites en 1986 et en 1987. La première année la réponse fut évidemment négative. La seconde année, la réponse fut non parce que nous n'avions pas de terrain. Cette année, nos démarches auprès de la ville de Montréal nous a amené le 9 février dernier à présenter un mémoire devant un comité consultatif sur l'aménagement des terrains des ateliers Rosemont. Ce site serait idéal pour des personnes âgées sourdes car il se trouve à l'endroit où est situé le métro Rosemont. Au sud se retrouvent le centre de jour Roland-Major et l'Institut Raymond-Dewar à quelques stations de métro et au Nord, pas tellement loin, le centre des loisirs des sourds de Montréal. Au métro Henri-Bourassa se trouve le service social aux Handicapés Auditifs. Enfin, le Plateau Mont-Royal et le quartier



Voici un plan du projet de réaménagement des ateliers municipaux Rosemont dans lequel nous espérons voir la résidence pour les personnes sourdes construite.

Villeray sont des lieux où vivent une majorité de personnes âgées sourdes.

En septembre seront octroyés les terrains à des groupes et nous espérons être de ceux-là. Si tout va bien, c'est en 1989 que débuterait la construction et l'occupation en 1990. D'ici là, nous solliciterons l'appui des associations concernées et nous ferons une enquête approfondie des besoins en logement des personnes âgées sourdes de Montréal. C'est à suivre...

Centre de jour Roland-Major

Le Conseil Régional des services sociaux et de la Santé de la région du Montréal Métropolitain (CRESSRMM) a subventionné



Un projet que toutes les personnes sourdes désirent voir réaliser est la résidence. Ici Messieurs Morin et Dorion se questionnent sur la date où se lèvera la première pelletée de terre.



Madame Simone Laframboise démissionnait dernièrement au titre de Présidente du Regroupement des usagers du centre Roland-Major après trois années de travail. Un gros merci pour tout ce qu'elle a réalisé pour les personnes âgées sourdes.

Photographe: René TREMPLE



(suite)

l'achat pour le centre de jour Roland-Major d'un système de communication à bouche magnétique pour ses usagers. Également, le CSSSRMM subventionnerait certains travaux visant à abaisser les plafonds et améliorer l'éclairage d'une partie des locaux du CJRM afin d'en améliorer l'acoustique. C'est suite aux recommandations de Madame Josette LeFrançois, bien connue dans le domaine de la déficience auditive, que le CJRM peut bénéficier de ces contributions.

Manoir Cartierville

Le Manoir Cartierville fêtera son 10^e anniversaire d'existence cette année. En effet, c'est le 3 mai 1978 que 86 résidentes quittèrent l'Institution des Sourdes-Muettes de la rue St-Denis pour se rendre prendre possession de leurs chambres du Manoir Cartierville. Déjà, un programme complet d'activités a été préparé et qui s'échelonne du mois de mai au mois d'octobre prochain. Ce programme paraîtra dans le journal du Manoir Cartierville "CROQUE-NOUVELLES" de Mars-Avril.

Pour vous donner un aperçu du type d'activités, mentionnons que la journée du 3 mai 1978 sera reconstituée, ce qui signifie le déplacement de 60 résidentes du Manoir Cartierville à la Chapelle de leur Ancienne Institution des Sourdes-Muettes. Après la messe, un dîner sera servi au centre de jour Roland-Major et au retour en après-midi au Manoir Cartierville, le même accueil sera fait par les mêmes personnes qu'en 1978. À noter que les



Madame Laframboise a contribué grandement à la constitution d'une chorale de personnes âgées sourdes. Une subvention du programme Nouveaux-Horizons permet maintenant de faire des costumes et d'acheter de l'équipement de pratique.

employés du Manoir Cartierville qui étaient de cette journée de 78, seront de cette sortie de 88. Ceci n'est qu'un avant goût des activités prévues. Faites la demande au Manoir Cartierville 337-7300 (voix et ats) pour obtenir plus de détails.

Quelques mots de Radio-Canada concernant le sous-titrage



Par **Lise PAQUIN**

Coordonnatrice, Émissions STC,
Société Radio-Canada

L'automne dernier, la Société Radio-Canada réalisait, sous l'initiative de Madame Lise Paquin, coordonnatrice des émissions sous-titrées codées, et de concert avec une maison spécialisée en sondages et enquêtes d'opinion publique, a fait parvenir à la majorité de nos lecteurs et à beaucoup d'autres personnes sourdes un sondage dans le but de recueillir les opinions et commentaires des téléspectateurs regardant les émissions STC offertes par les principaux télédiffuseurs francophones du Québec.

Les résultats de ce sondage seront publiés prochainement, et VOIR DIRE sera heureuse de vous en reparler, car cette question intéresse beaucoup le monde des sourds. Pour l'instant, voici un bref commentaire de Madame Paquin au sujet de ce sondage.

- LA RÉDACTION

Je désire tout d'abord vous remercier pour le taux de réponses élevé que nous avons obtenu suite au sondage effectué au sujet des émissions sous-titrées codées pour les malentendants.

Nous avons pris bonne note de vos commentaires et la compilation des questionnaires reçus donne de très bonnes indications afin de pouvoir continuer de répondre le plus adéquatement possible à vos besoins.

Ainsi, vous avez clairement indiqué votre désir d'avoir plus de documentaires sous-titrés codés; nous ajoutons donc à notre horaire "LA VIE SECRÈTE DES ANIMAUX", à compter du 22 mars 1988, et "NATURE SANS FRONTIÈRES", à compter du 27 avril 1988.

Quant à l'augmentation du nombre d'émissions d'information et votre souhait d'avoir des émissions sportives sous-titrées codées, nous étudions le tout à la lueur de nos contraintes budgétaires et en fonction de la technologie disponible.

Soyez assurés que nous désirons continuer de vous présenter une programmation diversifiée avec sous-titrage codé et, si

possible, continuer d'augmenter le nombre des heures d'émissions s.t.c. chaque jour. Ainsi, le samedi soir, vous avez maintenant "JUSTE POUR RIRE" sous-titré codé, et de plus en plus de films s.t.c. Exemple: "ROCKY I, II ET III" les 3, 4 et 5 mars prochains en fin de soirée, et la télé-série "JÉSUS DE NAZARETH" au temps de Pâques, en plus des **GRANDS FILMS** du vendredi soir.

N'oubliez pas de consulter les canaux télétexte pour plus de détails.



**Pour toute information
gouvernementale**

■ provinciale

■ fédérale

APPELEZ

COMMUNICATION-QUÉBEC

À MONTRÉAL

873-4626

LES AUTRES RÉGIONS DU QUÉBEC:

1-800-361-9596



Nos préposés aux renseignements répondront à toutes vos questions sur les services et les programmes des gouvernements du Québec et du Canada.

De plus, ils pourront vous aider dans vos démarches auprès des divers ministères et organismes gouvernementaux.

Québec ■■

Canada



Nous sommes...

Photographes: Lucie LIMOGES
Nicole NORMANDIN
Marle LAGARDE

Centre de
Consultation
Ressource
Recherche en
Audiologie

Par Lucie LIMOGES, M.O.A.,
et Nicole NORMANDIN, Ph.D.

... à l'écoute

Suite à l'ouverture officielle de notre bureau, en octobre dernier, et à notre passage récent à l'émission "Coup d'Oeil", Monsieur Yvon Mantha, assistant-directeur de la revue VOIR DIRE, nous demandait d'apporter quelques précisions sur notre Centre au bénéfice des lecteurs de la revue. Alors, voici.

Le Centre a été mis sur pied afin de regrouper sous un même toit des services complets, personnalisés et facilement accessibles en audiologie, et ce, dans une atmosphère agréable et détendue. Voici une description générale de nos services qui s'adressent à toute personne concernée par l'audition au Québec:

- Évaluation de l'audition, avec ou sans aide auditive,
- Diagnostic différentiel complet (incluant les potentiels évoqués du tronc cérébral et du cortex),
- Élaboration de programmes personnalisés en adaptation-réadaptation auditive (counseling, stratégies de communications, lecture labiale...),
- Élaboration de programmes personnalisés pour les personnes présentant des acouphènes (bourdonnements, sifflements...), des vertiges, des problèmes de mémoire et d'attention auditive ou des difficultés d'apprentissage scolaire,
- Support pour des demandes d'aide gouvernementale et d'autres programmes,
- Évaluation de la communication dans les environnements de vie (visites à domicile, au travail...),
- Et beaucoup plus.

Notre bureau est équipé d'instruments des plus sophistiqués, nous avons une expérience professionnelle de plus de dix ans, et nous assurons suivi et référence pour nos clients de même qu'un service de rapports aux professionnels référents.

Nous offrons des horaires flexibles pour répondre aux besoins des diverses populations. Nous organisons également des sessions de prévention et de formation pour divers groupes. Nous poursuivons des recherches en audiologie et nous pouvons collaborer à des études de cas et à des projets multidisciplinaires.



Marie Lagarde, notre secrétaire, vient nous donner un coup de pouce de temps à autres pour l'accueil, la réception et l'organisation des services à notre clientèle. On la voit ici répondant à un appel téléphonique à l'aide du téléscripteur.



La nouvelle technologie informatisée. Cet équipement, à la fine pointe de la technologie, est le premier du genre à être utilisé au Québec et au Canada.

Notre philosophie est la suivante:

1. Quel est le problème? Quels en sont les impacts?
2. Quelles sont les causes les plus probables du problème?
3. Quelles sont les solutions possibles?
4. Quelle est la meilleure solution?

Il y a autant de besoins qu'il y a de problèmes auditifs. Parlez-nous de vos besoins particuliers, nous sommes à l'écoute!

Si vous avez des questions, faites-les nous savoir par écrit. Nous vous répondrons.

VOTRE NOM: _____

ADRESSE: _____

VILLE _____ CODE POSTAL: _____

AUDIOLOGISTES NORMANDIN, LIMOGES & ASSOCIÉS
7803, rue St-Denis, Montréal, Qc. H2R 2E9
(514) 279-1782 (Voix/ATS/ATME)

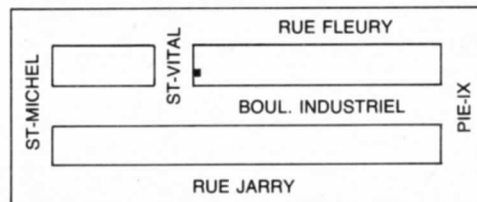


A.S. Telecom inc.
9915, St-Vital, Montréal-Nord
(Québec) H1H 4S5

Distributeurs d'équipements spécialisés pour malentendants et service de réparation

- ULTRATEC
- P.C.I. SENTRY
- DÉCODEUR CAPTION II
- SENNHEISER
- SILENT CALL

Tél.: (514) 326-5423 (voix) / (514) 326-5429 (ATME)



(suite)



Notre cabine insonore... elle est si familière aux personnes ayant des problèmes d'audition qu'on n'a plus besoin de la présenter.



Lecture des potentiels évoqués: C'est une étape devenue quasiment indispensable pour l'évaluation de la fonction auditive. Cette procédure est très importante dans l'évaluation auditive des nouveau-nés et des jeunes enfants, car elle permet de détecter un problème auditif bien avant que des troubles d'apprentissage trop importants ne se soient installés.



Impédancemétrie: L'impédancemétrie est très utile pour évaluer la mobilité de la chaîne tympano-ossiculaire, la fonction de l'oreille interne et pour mesurer les niveaux d'intolérance physiologique. Ce test se fait sans douleur, même chez les jeunes enfants.



Cette cabine est suffisamment spacieuse pour y procéder au contrôle de l'audition appareillée et pour permettre aux parents d'assister à l'évaluation auditive de leur enfant. L'ambiance y est tellement agréable que les enfants ne veulent plus en sortir.



La nouvelle technologie permet d'aller chercher des informations plus complètes et plus individualisées en mesurant le gain produit directement dans l'oreille. Les récents progrès technologiques ont aussi amené le développement de la prothèse tactile (déjà disponible) et de la prothèse digitale, qui sera disponible sous peu.



- cabines d'esthétique
- art et technique de la coiffure
- esthéticienne diplômée
- coiffure personnalisée

tour jean-talon



ATS 273-1108

Voix 273-8622

**ECOLE
DE
COIFFURE
UNI-SEXE**



**1302 STE-CATHERINE EST
MONTREAL, P.Q.
H2L 2H5**



FACE BEAUDRY

**ATS 521-5141
Voix 523-3109**

plaza granby

375-1554

10^e Carnaval annuel du CLSM Du 15 janvier au 6 février 1988



Par **Guy FREDETTE**
Vice-président du CLSM

Photographes : **Pierre LAFRANCE**
et **Claire LAUZIER**

C'est du 15 janvier au 6 février 1988 qu'avait lieu le 10^e Carnaval du Centre des loisirs des sourds de Montréal. 150 personnes ont participé aux cérémonies d'ouverture, vendredi le 15 janvier. Ensuite, les activités commencèrent le lendemain matin, avec un tournoi de sacs de sable. Un bon nombre de personnes sont venues y participer. Félicitations aux organisateurs, Michel Grenier et Gilles Gravel.

Le même soir avait lieu la soirée du couronnement de la Reine du Carnaval. Comme aucune duchesse ne se présentait, le comité organisateur a décidé de choisir Mlle Dina Francisque comme Reine du Carnaval, en récompense de sa participation très assidue aux activités du CLSM. Félicitations, Dina! Et nous sommes fiers d'avoir, pour la première fois dans l'histoire du CLSM, une jeune fille noire comme Reine du Carnaval. Tous étaient très contents de cet heureux choix.



Dimanche le 17 janvier, c'était la journée de la visite au Manoir Cartierville. Le comité organisateur du Carnaval, la Reine du Carnaval, le Bonhomme Carnaval et plusieurs membres du Centre se sont rendus au Manoir visiter les personnes âgées sourdes qui y résident. Les personnes sourdes âgées étaient très contentes de recevoir de la belle visite et de se faire de beaux et réjouissants souvenirs de leurs amis du CLSM. Merci à Jean Lacoste qui tenait le rôle du Bonhomme Carnaval à cette occasion.

Le même soir, un record de quelque 62 joueurs ont participé au tournoi de cartes, au jeu de "police". Cette photo vous présente le groupe gagnant du tournoi, en compagnie des organisateurs Pierre Rhéaume et Jacques Guérard. Ils méritent tous nos félicitations.

Vendredi soir, le 22 janvier, avait lieu le tournoi populaire. L'assistance a pu observer avec attention les combats d'oreillers, en compagnie du juge responsable, José Carlos.



Voici le groupe gagnant du concours de combats, ayant remporté le plus haut pointage. Félicitations aux gagnants et aux organisateurs, Aimé Mélançon et José Carlos.



Samedi le 23 janvier, le tournoi de hockey cosom prévu au programme n'a pas eu lieu, par manque de joueurs intéressés. Au local du Centre, c'était le tournoi des dards, avec de nombreux participants. En voici les gagnants: en première position chez les hommes, on reconnaît Raymond Guérard, et en première position chez les femmes, nous retrouvons Lucienne Bribebois, posant ici avec l'un des responsables, Maurice Baribeau.



Samedi le 30 janvier, avait lieu le tournoi de quilles. Beaucoup de monde y a participé, et le Bonhomme Carnaval est venu nous visiter et nous encourager. Le gagnant du tournoi fut Jacques Gravel, avec un pointage brut de 574 et un handicap de 72, pour un total de 646 points. Nous le voyons ici recevoir son trophée des mains de son frère Gilles, qui a organisé le tournoi en compagnie de Sylvio Labrecque et de Robert Beauchamp. Félicitations à eux tous.



Dimanche le 31 janvier, c'était la journée des enfants. Environ 50 enfants sont venus voir le Bonhomme Carnaval. Ils ont été heureux de l'approcher en compagnie de leur "grand-père" Pierre Rhéaume. Félicitations aux organisateurs Nathalie Gagnon et Raymond Richer, qui a remplacé Guy Frédette.



Le même soir, avait lieu la soirée du jeu de K.O., dont nous vous présentons les gagnants. Félicitations à eux ainsi qu'aux organisateurs.



Lors de la soirée du questionnaire, vendredi le 5 février, 10 concurrents se sont mesurés les uns aux autres, et le gagnant au pointage fut Mathieu Larivière, qui pose ici en compagnie des deux organisateurs, Aimé Mélançon et Nathalie Gagnon.



Finalement, pour la soirée de clôture du Carnaval, 250 personnes sont venues s'amuser pour la dernière fois, dont 40 ont pris part au succulent souper qui fut servi pour la circonstance. Une soirée de lutte était aussi organisée à cette occasion. Les quatre lutteurs, Raymond Guérard, Jacques Vadeboncoeur, José Carlos et Daniel Lafantaisie, ainsi que l'arbitre en chef Michel Grenier, se sont surpassés pour exciter et faire rire les spectateurs.



Le tout s'est terminé par le tirage de prix en argent, dont voici les heureux gagnants, en compagnie du Bonhomme Carnaval.



Pour terminer, nous vous présentons le comité organisateur du 10^e Carnaval du CLSM (Martine Vachon n'apparaît pas sur la photo). Tous étaient très heureux d'avoir très bien organisé les quatre semaines du carnaval. Merci à tous les participants, membres et non-membres, et aurevoir à l'an prochain pour le 11^e Carnaval du CLSM, qui aura lieu comme d'habitude vers la fin de janvier. En attendant, nous n'oublierons pas les belles fêtes de cette année.



Centre des Loisirs des Sourds de Montréal Inc.

7888, rue St-Denis, Montréal, Québec H2R 2E8

LOISIRS — SPORTS — CULTURE

Tél.: (ATS) 271-4317

CONSEIL D'ADMINISTRATION C.L.S.M. 1987 / 1988

Président: Pierre LeSiège
1^{er} Vice-président: Raymond Guérard
2^e Vice-président: Guy Frédette

Secrétaire: Aimé Mélançon
Trésorier: Maurice Baribeau



Par Richard CHARRON

Si faire de la figuration dans un film vous intéresse, lisez ce qui suit!

En automne 1986 paraissait dans le **Journal de Montréal** un petit article disant à peu-près ceci: "Si faire du cinéma vous intéresse, voici votre chance. La compagnie X est à la recherche de figurants pour son prochain film. Si vous êtes intéressé, présentez-vous...". Alors moi et un ami sourds nous sommes laissés tenter par cette annonce. Nous nous sommes donc rendus à l'adresse indiquée, pour passer une audition, un bon samedi matin. En arrivant, nous avons dû attendre notre tour, en compagnie des 300 autres personnes intéressées qui se trouvaient déjà sur place.

De temps à autres, un homme passait pour inspecter les gens et donner des directives générales. Par exemple, les hommes ne devaient avoir les cheveux ni trop longs, ni trop courts, et les filles ne devaient pas avoir les cheveux frisés, car cela n'était pas à la mode en 1965. Quant à mon ami et moi, nous n'avions aucun de ces problèmes et nous avons été choisis pour figurer dans ce film, intitulé "TINAMER".

On nous a expliqué que nous devions nous vêtir d'après la tenue vestimentaire qui était en vogue en 1965. Nous avons donc choisi des costumes en conséquence, et nous nous sommes présentés de nouveau le samedi suivant, à 6h00 a.m. Pourtant, les 300 autres figurants étaient déjà sur place eux aussi. À tour de rôle, on nous appelait à l'intérieur pour nous coiffer et vérifier la convenance de nos costumes. Ce fut donc très long avant qu'on commence enfin à tourner. Mais on pouvait voir sortir les figurants, transformés en personnages qui nous rappelaient l'année 1965, et c'était parfois très drôle à voir.

Notre but premier à mon ami et moi, en participant au tournage de ce film, était de voir et de vivre le tournage d'un film, même si cela ne nous rapporterait que 35,00\$ chacun (avec 300 figurants, cette expérience coûtait quand même 10 500\$ à la compagnie). Je vous assure que nous n'aurions pour rien au monde manqué cette occasion unique.



Jean-Guy Noël,
réalisateur

PHOTO Pierre McCann, *La Presse*



La petite Jeanne Salvy (Sarah),
dans une scène de *Tinamer*.

Nous avons tourné des scènes de sortie d'un train et d'entrée dans la gare. Nous jouions auprès de professionnels, et nous pouvions les voir en pleine action près de nous. C'est ainsi qu'on a pu voir jouer le trio composé de Gilles Vigneault, Louise Portal et de la fille de Louise Marleau, qui était aussi sur place pour voir jouer sa fille. Nous avons pu constater la grande patience de ces acteurs professionnels, du camé-

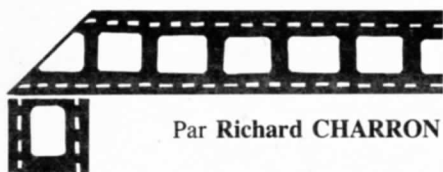


raman et de la coiffeuse. Celle-ci se promenait régulièrement parmi nous avec sa brosse, ses peignes et son fixatif, pour replacer les mèches déplacés des figurants et des comédiens.

Les scènes que nous avons tournées, à la sortie du train, on nous les a fait recommencer une bonne vingtaine de fois. Plus on les reprenait, mieux on se sentait, et nous oublions la caméra. Et les scènes que nous avons jouées à l'intérieur de la gare nous donnaient vraiment l'impression de vivre l'action de cette foule en mouvement, même si c'était en réalité la gare Windsor qui, habituellement, reste inutilisée durant les fins de semaine (elle ne sert que pour les trains de banlieue, aux heures de pointe).

Il était facile de constater que tous les figurants mettaient leurs talents de comédiens à l'épreuve. C'était exaltant et, bien qu'il fallait s'armer de patience, – et il en est ainsi dans tous les films, d'ailleurs – ça en valait la peine.

Nous sommes par la suite allés voir ce film, où nous nous sommes à peine reconnus, l'espace d'un instant, mais ça, on s'y attendait. Le sujet et le contenu du film, toutefois, nous ont déçus. C'est tout simplement l'histoire d'une petite fille, appelée Tinamer, dont le père est décédé d'une crise cardiaque et qui ne veut pas aller à l'école, parce qu'elle a peur d'être abandonnée. Tout le film est centré sur cette petite fille mystérieuse, et il est difficile à comprendre. C'est un film que je ne recommanderais pas, ni à un sourd, ni à un entendant, surtout quand on sait qu'il en coûte 6,50\$ pour y assister.



Les sourds ont-ils droit à une réduction du prix d'admission aux cinémas?

Par Richard CHARRON

Comme je voulais savoir si, selon les rumeurs qui courent, les sourds avaient réellement droit à une réduction du prix d'entrée dans les cinémas, je me suis livré à une petite enquête à ce sujet, et je vous en dévoile maintenant les résultats.

En regardant les annonces des cinémas dans LA PRESSE, j'ai noté trois cinémas qui affichaient le symbole de l'accessibilité pour les personnes handicapées physiques, ainsi que le symbole de la surdité, et trois autres cinémas qui n'affichaient aucun de ces symboles. Or, sur les six cinémas choisis, cinq offraient l'entrée GRATUITE aux sourds qui ont de bons restes auditifs et qui, avec leur prothèse, peuvent très bien comprendre le film choisi. Mais aucun n'offrait l'entrée gratuite aux sourds profonds n'ayant aucun reste auditif. Seul le cinéma du Complexe Desjardins offrait demi-tarif aux personnes sourdes, sur présentation d'une carte numérotée et approuvée par un organisme reconnu en déficience auditive.

Pour ce qui est des personnes handicapées physiques, le tarif régulier leur est appliqué, et c'est leur accompagnateur qui a droit à la gratuité. L'entrée est gratuite également pour les handicapés visuels, sur

Exemples:



Symbole de l'accessibilité aux déficients auditifs.



Symbole de l'accessibilité aux personnes handicapées physiques.



présentation d'une carte émise par l'Institut national canadien pour les aveugles.

Certains gérants de salles se sont même permis de me dire que l'aveugle ne voit pas, alors que la personne sourde peut voir et lire sur les lèvres(!) J'aimerais bien savoir quelles démarches les handicapés visuels ont fait pour faire reconnaître leur handicap et leurs droits, afin que les sourds puissent en faire autant. Il est dommage en effet de constater que, si le handicap visuel est reconnu socialement, le handicap auditif, au contraire, demeure largement ignoré. Cette question des tarifs d'admission aux cinémas en est la preuve.

ACTION - VIDÉO

par Richard CHARRON

– Les films suivants ont été vus et choisis par des personnes sourdes, pour l'intérêt qu'ils représentent pour les sourds. Renseignez-vous pour savoir si certains de ces films sont disponibles en version sous-titrée codée. Cette fois-ci, nous vous présentons 4 films. Amusez-vous bien!

– Richard CHARRON.

Les aventuriers de la 4^{ème} dimension

C'est l'histoire d'un jeune garçon, étudiant en sciences, qui découvre une étrange machine d'origine extra-terrestre cachée dans une carrière appartenant aux forces armées. L'aventure l'amènera à voyager dans le temps.

Le diamant du Nil

Ce film est la suite de *Romancing the Stone*. Il est aussi riche en action que le premier. Nous y retrouvons l'écrivaine avide de sensations fortes et son ami, partis cette fois encore à la recherche d'un diamant. Mais le diamant du Nil est-il un vrai diamant? C'est là la surprise que vous réserve ce film.

Troll

C'est l'histoire d'une petite fille qui entre en contact avec de petits monstres. La petite fille trouvera une bague magique qui a le pouvoir de la transformer elle aussi en petit monstre. On assiste alors aux aventures de ces petits monstres entourant la petite fille. Il s'agit d'un très beau film, avec de très beaux jeux de marionnettes.

Platoon

Platoon est selon moi le meilleur film à être tourné jusqu'à maintenant sur la guerre du Vietnam. Il raconte l'histoire d'un jeune étudiant qui interrompt ses études pour s'enrôler et aller guerroyer au Vietnam, en compagnie de tous les marginaux américains. Ce film offre des séquences saisissantes de cruauté humaine, tout en montrant le jeu cruel des rapports de force en interaction durant cette terrible guerre. Si vous pouvez regarder ce film en version sous-titrée, cela sera encore plus intéressant, car vous pourrez mieux connaître ce jeune étudiant. Après son service au Vietnam, quand il rentre chez lui en Amérique, il se dit qu'après tout, notre seul ennemi véritable est celui qui se cache en chacun de nous.

Brèves nouvelles de l'Amicale régionale des sourds du Saguenay-Lac St-jean Inc.

Par Michel DUBÉ

Collaboration spéciale

Le 22 novembre dernier, à la Maison de l'Amicale, avait lieu l'élection du nouveau conseil d'administration de l'Amicale régionale des sourds du Saguenay-Lac St-Jean, Inc. pour 1987-1988. Voici les résultats de l'élection.

Président: Peter Lechensky
Vice-président: Claude Savard
Secrétaire: Joseph-François Arsenault
Trésorier: Michel Dubé
Directeur des comités: Jean-Yves Bouchard
directeurs: Marguerite Tremblay
 Daniel Guérin



Correspondant(e)s sourd(e)s demandé(e)s

Bonjour! Je m'appelle Cathy-Ann McCulloch. J'ai 21 ans et j'habite la ville de Newcastle, en Nouvelles Galles du Sud, Australie. J'aimerais avoir des nouvelles de sourd(e)s canadien(ne)s qui seraient intéressé(e)s à échanger des lettres avec une Australienne sourde. Mes passe-temps sont: écrire des lettres, entretenir des amitiés par correspondance, le crochet, collectionner des objets sur le thème du chat Bou-boule (Garfield) (un héros de bandes dessinées dans les journaux, ndlr) ainsi que des articles sur Marlee Matlin, et lire des romans. J'aime voyager.

Je travaille comme gérante des disques dans une compagnie privée de Surveyors: "Palmer, Bruyn & Parker", où je travaille depuis cinq ans. J'apprécierais que l'un(e) d'entre vous m'aiderait à apprendre le français! Alors pourquoi ne pas prendre votre plume et votre papier et m'écrire? Aurevoir.

MISS CATHY-ANN McCULLOCH
 P.O. Box 1031
 Newcastle, N.S.W. 2300
 AUSTRALIA

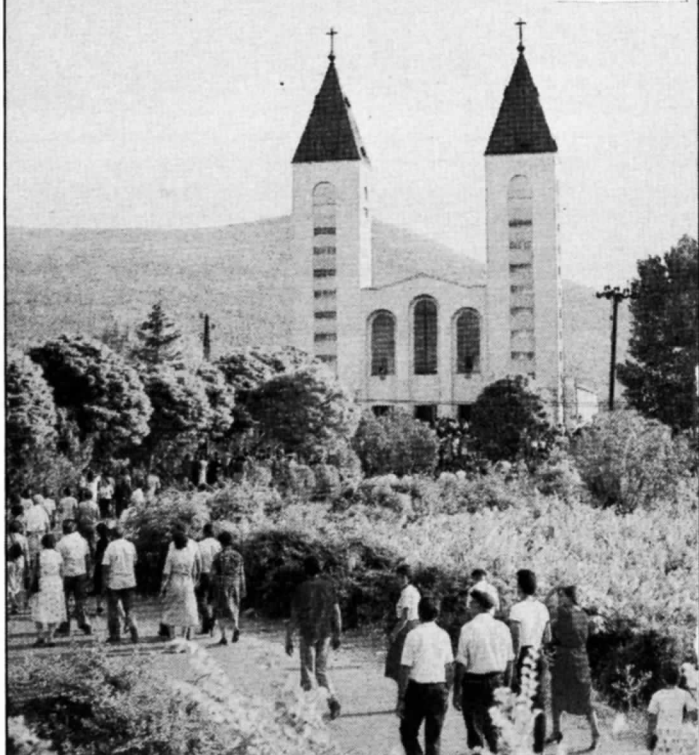
TERRE SAINTE - ROME - MEDJUGORJE PÈLERINAGE

22 août - 8 septembre 1988

Rome



Medjugorje



Terre Sainte



Par **Paul LEBOEUF**, ptre.
Collaboration spéciale

Pour la première fois, le Service de Pastorale pour Personnes Sourdes de Montréal participera à un pèlerinage organisé par le Jourdain en Terre Sainte - Rome - Yougoslavie, du 22 août au 8 septembre 1988.

Les principaux lieux visités seront:

EN TERRE SAINTE: Bethléem - Nazareth - Jérusalem - Le désert - Le lac de Tibériade - La mer Morte - Le Mont Tabor - Le Saint Sépulcre - Le lieu de la Résurrection - de l'Ascension - etc.

À ROME: Le Vatican - St-Pierre-de-Rome - St-Jean-de-Latran - St-Paul-hors-les-Murs - Ste-Marie-Majeure - St-Pierre-aux-Liens - Les Catacombes - Le Colisée - etc.

À MEDJUGORJE: La Colline des apparitions - Le chemin de croix dans la Montagne - etc.

Les 12 premières journées, nous visiterons la Terre Sainte, ensuite nous passerons 3 jours à Rome et 3 autres journées en Yougoslavie.

Pour une meilleure participation, nous avons pensé limiter le groupe de sourds à 20 personnes. Une trentaine d'entendants participeront à ce pèlerinage. Les pèlerins seront donc une cinquantaine.

Le coût est de 2,690 \$ et les assurances: 50,14 \$.

Déjà nous avons 15 inscriptions. Si vous êtes intéressés à prendre part à ce pèlerinage, hâtez-vous de communiquer avec le Service de Pastorale pour Personnes Sourdes.

Nous confions déjà ce pèlerinage à Jésus et à Marie, sûrs de bénéficier de nombreux fruits spirituels.

Pour information:

750 Est, rue Roy
Montréal H2L 1E2

849-6109 ou A.T.S. 485-7367

SOIRÉE D'INFORMATION AU JOURDAIN

JEUDI, 7 JUILLET 1988 à 19h30

(Eucharistie - Diapositives - Renseignements)

Prix: **2 690 \$** Assurances: **50,14 \$** (taxe incluse)

N.B. Un visa est requis pour l'entrée en Yougoslavie

Association au Québec pour Enfants avec Problèmes Auditifs



3700 Berri, Suite 486
Montréal, Qué. H2L 4G9
514-842-8706

Nous publions la revue ENTENDRE

Ateliers des Sourds

85, rue de Castelnau ouest
Montréal, QC H2R 2W3
(514) 279-4571 (Voix et ATME)

Lithographie
Photocomposition
Reliure

Naissances

Jacques est né le 15 octobre 1987, 2^e enfant de Mario Gravelle et Chantal Parent. Il a été baptisé le 10 janvier 1988.

Marc-André est né le 18 novembre 1987, 2^e enfant d'Alain Beaulieu et de Carmen Guénette. Il a été baptisé le 31 janvier 1988.

Félicitations aux heureux parents!

Mariage

Véronique Boisvert et Marcel Carrier se sont mariés le 20 février 1988, à Plessisville. Paul Leboeuf, ptre, présida la cérémonie.

Félicitations et meilleurs vœux de bonheur!

Décès

Le beau-père de Georgette Leduc est décédé le 23 décembre 1987 à l'âge de 68 ans, à Saint-Sauveur-des-Monts.

M. Alcide Laplante est décédé le 31 janvier 1988 à l'âge de 89 ans, au Manoir Cartierville.

Mme Éliane Deschamps Brousseau est décédée le 2 janvier 1988 à l'âge de 72 ans. Elle laisse ses trois soeurs sourdes, Mesdames Ida Boileau, Maria Fortin et Eugénie Lefebvre.

Mme Marie-Rose Gatineau est décédée le 7 janvier 1988 à l'âge de 86 ans, à Ville LaSalle. Elle était la grand-mère de Pierre Gauthier.

M. Germain Ferland est décédé le 27 janvier 1988 à l'âge de 53 ans, à Trois-Rivières. Il laisse son épouse Pauline Giard.



Le père de Jacques et Gilles Fortin est décédé le 4 février 1988 à l'âge de 61 ans, à Saint-Martin-de-Beauce.

M. Jean Phaneuf (entendant) est décédé le 13 février 1988 à l'âge de 33 ans. Il travaillait au Service social pour handicapés auditifs de Montréal depuis 7 ans.

La mère de Larry Farovitch est décédée le 23 février 1988, à l'âge de 71 ans, à Montréal.

M. Antoine Laurin est décédé le 28 février 1988 à l'âge de 77 ans, au Manoir Cartierville.

Le père de Bernard Latour est décédé, le 15 mars 1988, à l'âge de 72 ans, à St-Jean-sur-Richelieu.

Nos sincères condoléances.

Pèlerinages pour les sourds

Pèlerinage au Cap-de-la-Madeleine (Fête du centenaire du sanctuaire): dimanche le 15 mai. Messe à la Basilique à 11h15 a.m.

Pèlerinage à l'Oratoire St-Joseph: dimanche le 5 juin. Messe à la Basilique à 10h00 a.m.



Par **Hélène HÉBERT**
Professeure de L.S.Q.

Compte-rendu d'une journée de perfectionnement en L.S.Q.

Le 12 décembre dernier, plusieurs professeurs de L.S.Q. à travers le Québec s'étaient réunis à l'Institut Raymond-Dewar, à Montréal, pour assister à une journée de perfectionnement, la dernière d'une série de trois (les deux premières ayant traité de la planification des cours et de la linguistique de la L.S.Q.). Le thème de cette troisième rencontre était "l'enseignement d'une langue seconde". Il s'agissait d'une conférence donnée par Madame Marie-Andrée Provencher, professeure au Collège Marie-Victorin.

Comme on sait que la L.S.Q. est une langue propre aux sourds, cet atelier avait pour but de définir le rôle du formateur qui enseigne cette langue, qui est une langue seconde pour les étudiants entendants. C'était donc avant tout une invitation à réfléchir sur la manière qu'il convient d'enseigner une langue seconde, quelle qu'elle soit, car Mme Provencher ne connaît rien à la L.S.Q. C'est pourquoi il nous fallait constamment appliquer à la L.S.Q. et à son enseignement les informations que la conférencière nous transmettait, et qui consistaient surtout en simulations impliquant des immigrants désireux d'apprendre le français. Nous devions évaluer les exemples proposés et voir si elles pouvaient s'appliquer au cas d'étudiants francophones désirant apprendre la L.S.Q.

Cette conférence a aussi été pour nous l'occasion d'apprendre que pour favoriser un meilleur apprentissage d'une langue seconde, il fallait donner à nos étudiants beaucoup d'exemples pratiques, de simulations de situations, et peu d'enseignement théorique. Il est important de faire visualiser la matière enseignée et de rendre le cours vivant par l'utilisation de matériel malléable. Nous avons également appris l'importance d'éviter toute traduction de la langue à apprendre dans la langue maternelle des étudiants, car une "mise en situation" directe dans la langue à apprendre favorise une meilleure assimilation et un apprentissage plus efficace.

Ce sont là les points les plus importants qui m'ont frappée. J'en ai aussi retenu quelques idées sur la manière de suggérer



Mme Marie-Andrée Provencher, professeure au Collège Marie-Victorin, nous donne ici sa conférence sur l'enseignement d'une langue seconde.

Photographe: Jean-Marc LACHAMBRE

des activités intéressantes aux étudiants. J'aurais préféré qu'un spécialiste sourd ou entendant connaissant bien la L.S.Q. ou l'A.S.L. donne une telle conférence, car on aurait eu l'information "toute cuite dans le bec", sans avoir à débattre soi-même de la possibilité ou de l'impossibilité d'appliquer telle ou telle technique à l'enseignement de la L.S.Q. Mais le groupe de formateurs stagiaires s'est dit satisfait malgré tout de leur journée de perfectionnement, et nous désirons remercier la Fondation de l'Institut Raymond-Dewar pour l'aide financière qui a rendu possible cette intéressante journée.

À VENDRE

Téléscripteur "TV-PHONE" avec téléviseur spécial General Electric. Excellente condition. Raison: ancien modèle. Prix à discuter.

(514) 642-2299, jour ou soir.





Les études collégiales pour les sourds: des efforts couronnés de succès

(suite et fin)

Par Louise MANTHA

Interprète en langage visuel
au Cégep du Vieux-Montréal



Nous vous présentons ici les portraits de neuf étudiants sourds du Cégep du Vieux-Montréal qui termineront leurs études collégiales au cours de la présente année académique. Cette série d'articles se veut un hommage au courage et à la ténacité de ces étudiants, ainsi qu'un geste de gratitude de la part de la communauté sourde de Montréal et du Québec tout entier, car ils ont démontré par leurs succès ce qu'une personne sourde motivée et entourée des services de soutien appropriés peut accomplir. Leur expérience témoigne de leurs talents, de leur intelligence et de leurs capacités professionnelles. C'est un témoignage pour toute la société et plus particulièrement pour les employeurs. C'est pourquoi nous sommes heureux de vous les présenter.

— LA RÉDACTION



RONALD THÉORET

En 1977, Ronald termine un secondaire IV à Lucien-Pagé en soudure; puis il complète un secondaire V en soudure et dessin technique à la polyvalente de St-Henri; enfin, par le biais des services de l'éducation aux adultes du Centre Desrosiers, il obtient son diplôme d'études secondaires après y avoir complété des cours de français, maths et histoire comme étudiant à temps complet.

Originaire de St-Joseph-du-Lac, pendant ses études secondaires il séjourne dans un des foyers de groupe de l'Institution des Sourds de Montréal (I.S.M.); Gérard Labrecque, sourd profond, en assure le fonctionnement comme éducateur responsable et celui-ci représentera peu à peu aux yeux de Ronald un idéal à atteindre. Ce dernier vise donc poursuivre ses études en éducation spécialisée et s'inscrit au Cégep Marie-Victorin.

Après une première session sans interprète, car on ignore le bien-fondé et redoute la tricherie, Ronald fait appel à l'O.P.H.Q. qui lui accorde une subvention permettant d'engager une interprète et ainsi poursuivre plus aisément sa deuxième session. Il étudie à temps plein tout en assurant une présence auprès des bénéficiaires d'un foyer de groupe dont M. Guy Chevalier est responsable. Il y découvre les aspects pratiques et techniques de la rééducation tout en s'initiant au contenu théorique de ses cours.

D'abord engagé comme préposé aux bénéficiaires par l'I.S.M., puis à l'été 1981 pour assurer des services de dépannage aux jeunes sourds sans ressource familiale, il est très reconnaissant envers Monsieur Chevalier et son équipe, qui l'ont encouragé dans sa démarche; sans eux, il se serait découragé et aurait abandonné. Ronald s'est également engagé dans la mise sur pied de la Bourgade, un S.E.M.O., et avec Mme Laurin et M. Dion de l'A.Q.E.P.A., il a travaillé sur un comité auprès de la commission des affaires sociales en vue d'obtenir la gratuité du décodeur. On le retrouve également, en 1981, au service social où il accompagne les intervenants et agit comme personne-ressource en langage gestuel.

Après ses débuts difficiles comme étudiant à temps complet à Marie-Victorin, avec son goût d'engagement dans divers organismes et de lutte pour améliorer la condition des personnes sourdes, en 1982, il choisit un statut d'étudiant à temps partiel au Cégep du Vieux-Montréal, ce qui lui permet d'occuper simultanément un poste à temps partiel à l'I.S.M., aujourd'hui dénommé Institut Raymond-Dewar. Il accède aussi à la vice-présidence pour l'A.S.M.M. À l'hiver 1985, il a accumulé suffisamment d'expérience pour se mériter un poste à temps complet. "Un beau cadeau de Noël", nous dit-il.

Depuis peu, il travaille en surdité-cécité pour l'I.R.D. À l'hiver 1987, il a obtenu un certificat d'études collégiales. Et l'automne qui vient, il compte terminer ses derniers cours en vue d'obtenir le D.E.C. en éducation spécialisée. Tout au long de ses études au Vieux-Montréal,

il a bénéficié des services d'interprétation et de prise de notes; il a su créer des liens étroits avec ces adultes travailleurs qui, le soir venu, se transformaient en étudiants. Bien que très heureux de voir s'achever une démarche échelonnée sur huit (8) ans, c'est avec regret qu'il laissera ses confrères de classe.

Une fois son D.E.C. obtenu, il désire se donner du temps pour rencontrer des personnes du milieu universitaire, pour prendre des informations et réfléchir avant de poursuivre plus loin.

En terminant, c'est grâce à ses parents auxquels il voue beaucoup de reconnaissance, qu'il dit avoir pu mener à terme cette expérience des études collégiales. "Ils m'ont encouragé et en aucun temps ils ont tenté de me retenir à la maison" bien que ceux-ci, pommiculteurs, pouvaient avoir besoin de ses services.



MANON SAUVAGEAU

Ses études secondaires ont été poursuivies et complétées au Collège Ville-Marie, avec l'avantage de petits locaux, de groupes restreints et de professeurs ayant le temps de lui apporter l'aide requise, au besoin.

Elle s'inscrit au Cégep du Vieux-Montréal en sciences pures, où elle sait y retrouver des malentendants comme elle et les services d'assistance technique

et humaine dont elle pourrait avoir besoin. Effectivement, elle s'assurera d'un service d'encadrement auprès de monsieur Paul Bourcier, de prise de notes et d'un interprète oral dans le cadre d'un cours de philosophie. Le service de prise de notes fut pour elle très appréciable car elle ne pouvait concilier le suivi et la compréhension des exposés et une prise de notes complète et adéquate requise par les cours de sciences.

Malgré son jeune âge, 17 ans, à son arrivée, avec le sérieux et la détermination qu'on lui connaît, elle s'intègre subtilement à la clientèle cégepienne, informe chacun de ses professeurs des limites de son audition et comment elle doit y pallier par la lecture labiale. Elle n'a jamais dérogé de son premier choix (sciences pures) car, selon elle, il lui garantissait plusieurs avenues de carrière. En effet, ce choix lui permet de poser sa candidature à l'Université de Montréal en Optométrie; toutefois, elle y est mise en attente et acceptée en pharmacie. Elle s'y orientera à l'automne et reconsidérera cette option en cours de route puisqu'elle a appris que l'audiologie serait aussi à sa portée malgré les limites de son audition.

Il est évident pour elle que les services d'interprètes oraux et de prise de notes seront essentiels, vu le niveau d'exigences reliées à ce stade d'études. Toutefois, elle demeure optimiste.



FRANÇOIS STE-MARIE

Natif de St-Antoine-Abbé, François, 21 ans, est membre d'une famille qui compte cinq (5) personnes sourdes. Sa langue première étant la langue des signes, il devra toutefois attendre d'accéder aux études collégiales pour se voir attribuer le soutien des services d'interprétation gestuelle.

Il complétera ses études secondaires à la polyvalente Arthur-Pigeon de Hun-

tingdon, en utilisant les restes d'une audition partielle conjointement à son habileté en lecture labiale.

Après une session en sciences administratives au Cégep Maisonneuve, choisi pour la proximité de son lieu de résidence, il est informé par son frère de l'existence d'un projet d'accessibilité aux études col-

légiales pour les étudiants sourds. D'une part, il décide de profiter des services d'interprétation gestuelle et de prise de notes offerts par le Cégep du Vieux Montréal et, d'autre part, de changer d'orientation pour les techniques administratives qui, après trois ans, lui ouvrent les portes du marché du travail.

À l'automne 1987, il complétera les six (6) cours lui accordant le diplôme d'études collégiales (D.E.C.) en techniques administratives et fort probablement qu'il s'inscrira à l'U.Q.A.M. pour y obtenir un baccalauréat, espérant pouvoir y bénéficier des mêmes services d'interprétation gestuelle et de prise de notes pour continuer sa formation avec succès.

Conclusion

Cette graduation d'étudiants sourds de niveau collégial marque le 5^e anniversaire du Service de support pédagogique pour étudiants han-

dicapés auditifs du Cégep du Vieux-Montréal. L'existence de ce service a été rendue possible par l'étroite collaboration du Collège du Vieux-Montréal, de la Direction générale de l'enseignement collégial au Ministère de l'Éducation, et de l'Association des étudiants sourds post-secondaires du Québec, dont les représentants étaient M. Michel Lepage et Mme France Beaudoin. Mais le succès quotidien de ce service est dû en majeure partie à la compétence et au dévouement de son coordonnateur, M. Paul Bourcier, qui occupe ce poste depuis cinq ans. À tous les organismes impliqués et à Monsieur Bourcier, nous disons un grand MERCI, et nous espérons que ce programme de support pédagogique poursuivra longtemps sa noble mission, en maintenant et en améliorant constamment le haut niveau d'efficacité qu'on lui connaît.

— LA RÉDACTION



PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DE LA JEUNESSE SOURDE CANADIENNE

QUOI?

8^e année du Camp de formation au leadership, culturel et sportif de la jeunesse sourde canadienne.

SANCTIONNÉ PAR:

Le Programme de développement de la jeunesse sourde canadienne, La Société culturelle canadienne des sourds, L'Association sportive des sourds du Canada.

QUAND?

Du 14 au 27 août 1988.

OÙ?

Au camp Massawippi, à Ayer's Cliff, Québec.
NOTE: Le CFLJSC est ouvert aux étudiants sourds francophones et anglophones.

COÛT?

Le coût de la participation à la session de camp de deux semaines est de **200,00\$**, plus des frais d'inscription non-remboursables de **50,00\$**, pour un total de **250,00\$**. Ce montant couvre des excursions, des banquets, tous les repas et l'hébergement. Il ne couvre pas le transport aller-retour vers le camp, ni les allocations de dépenses.

POUR QUI?

Afin d'être éligible à l'admission au CFLJSC, l'étudiant doit répondre aux critères suivants:

- a) avoir de bonnes notes scolaires ou en formation professionnelle,
- b) avoir un bon caractère dans l'ensemble,
- c) posséder des qualités ou du potentiel de leadership,
- d) être en huitième, neuvième, dixième, onzième ou douzième année,
- e) être âgé de 15 à 20 ans,
- f) être recommandé par son école ou son programme de formation,
- g) avoir la permission de ses parents,
- h) être en bonne santé.

ACTION ULTÉRIEURE:

Vous recevrez les formulaires d'inscription et de déclaration médicale en mars 1988. L'Association canadienne des éducateurs de déficients auditifs (ACEDA) appuie le CFLJSC et le concept qu'il sous-entend. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à contacter M. Joseph McLaughlin ou Julie-Elaine Roy.

Quelques photos du Camp Massawippi

Photo: Centre Mackay





Johanne Boulanger, Étudiante sourde en Art dramatique à L'UQAM

par Mireille CAISSY

Johanne Boulanger étudie l'Art dramatique à l'UQAM depuis bientôt deux ans. Johanne est sourde, elle a donc besoin de services particuliers pour réussir ses études: interprètes, preneurs de notes, tuteurs...

L'année dernière, l'UQAM accueillait 6 étudiants sourds, seulement trois y sont encore. L'UQAM voulait que les étudiants s'occupent eux-mêmes de leurs services à partir de janvier 1987. En septembre, durant l'attente des bourses, tout paraissait organisé pour ne pas surcharger les étudiants avec l'organisation des services de support. Mais dès la fin de la session, une mauvaise nouvelle les attendait. Les interprètes n'acceptaient pas de travailler dans ces nouvelles conditions puisque les étudiants devenaient les patrons et devaient négocier les contrats. Les étudiants sourds ont protesté.

Cette année, la situation est meilleure. L'ancien directeur des services aux étudiants ayant pris une année de congé, son remplaçant a décidé de changer les choses pour le mieux. Alors Johanne continue d'étudier courageusement et vit de nouvelles expériences.

— **Tu étudies en Art dramatique à L'UQAM depuis bientôt deux ans. Pourquoi as-tu choisi ce domaine d'études?**

Johanne: J'ai toujours été intéressée par l'Art dramatique. Enfant, je faisais du mime avec les sourds au couvent. J'ai appris à chanter en signes à la polyvalente Lucien-Pagé avec Paul Bourcier. Un peu plus tard, j'ai rencontré Serge Brière qui a beaucoup d'expérience comme mime professionnel. J'ai beaucoup appris avec lui. Il y a eu par la suite le projet du Théâtre Visuel des Sourds, dont je fais partie depuis cinq ans. Nous avons donné des spectacles pour les sourds et produit quelques vidéos pour les enfants. Alors, voilà, j'ai déjà une expérience dans ce domaine et j'ai choisi ce cheminement pour me perfectionner comme comédienne.

— **Quelles ont été tes démarches pour entrer à l'Université?**

J: J'ai d'abord pensé aller au Cégep mais les gens autour de moi m'ont encouragée à essayer plutôt l'Université. J'ai donc pris contact avec des gens pour m'informer des programmes disponibles.

À l'UQAM, il y avait une de mes amies, Gemma Morneau, qui était bien satisfaite de ses cours. J'ai alors choisi l'UQAM parce qu'il y avait un programme en Art dramatique. Je devais passer une audition comme tous les autres candidats. Je suis arrivée deuxième avec une note de 90%. J'ai alors commencé mes cours en septembre 1986. Je pensais que les services étaient bien organisés mais j'ai été bien déçue en janvier de voir tous les problèmes.



Voici une mini-répétition d'une scène de "Red Rider", pour le bénéfice de nos lecteurs. Johanne Boulanger y est ici accompagnée de Serge, un de ses condisciples d'études en Art dramatique, à l'UQAM.



Mireille Caissy, à gauche, et Johanne Boulanger, à droite, semblent heureuses de se rencontrer.
Photographe: René TREMPLE

— **Jusqu'à maintenant, es-tu satisfaite de tes études?**

J: Je suis contente de pouvoir étudier dans un domaine que j'aime et de suivre mes cours avec les interprètes. Mais je ne suis pas pleinement satisfaite. Je suis la seule étudiante sourde dans ce programme. C'est parfois frustrant. Avec des étudiants sourds, je pourrais partager des idées et mieux communiquer, ça serait plus efficace.

— **Cette année, tu participes à la présentation d'une pièce de théâtre avec les autres étudiants, est-ce la première fois?**

J: Pas vraiment. L'année dernière, nous avons préparé une pièce de Molière, "Les fourberies de Scapin". Nous avons fait les répétitions et je jouais le rôle de Scapin. J'avais beaucoup travaillé pour montrer les signes aux étudiants, mais nous n'avons pas pu présenter la pièce à cause de la grève des chargés de cours. J'ai été bien déçue.

Cette année, on se reprend. Il y a deux pièces qui sont présentées quatre fois à la fin de décembre. Je joue dans "Red Rider". Je joue en signes et j'ai montré les signes à celui qui joue mon ami dans la pièce.

— **Est-ce que ça te rend nerveuse de présenter cette pièce?**

J: Je ne veux pas penser à ma nervosité. Ce n'est pas bon pour la concentration. Il faut apprendre à relaxer et à se concentrer sur le personnage. On joue mieux quand on se sent en confiance.

— **Après tes études, que veux-tu faire? As-tu des projets?**

J: Après mes études, j'aimerais enseigner l'Art dramatique. Je veux faire des demandes dans les écoles. J'aimerais qu'on enseigne le théâtre aux sourds de tous les âges; enfants, adolescents, adultes et même aux personnes âgées.

— **L'année dernière au niveau des services, il y a eu beaucoup de problèmes. Ça va mieux cette année?**

J: L'an dernier, en septembre, ça allait bien, l'UQAM s'occupait des services. Mais en janvier, on nous a dit qu'il fallait maintenant nous organiser nous-mêmes, et j'ai trouvé ça bien difficile. Les interprètes ne voulaient pas travailler à l'UQAM. Nous avons trouvé d'autres interprètes avec moins d'expérience. On devait payer les interprètes à toutes les deux semaines, faire un contrat. Et avec tout ça, on devait aussi étudier. On a formé un comité d'étudiants sourds et on a fait des démarches auprès de l'OPHQ. Ça nous a aidés. Et puis, M. Janard est parti pour un an. Son remplaçant est plus ouvert. Il a établi une collaboration avec le Cégep du Vieux-Montréal et cette année, ça va vraiment mieux.

— **Alors, merci Johanne, et je te souhaite beaucoup de succès dans tes études et tes projets.**

Tél.: (514) 728-5165 (voix)

ADA PUGLIESE
Graphiste

Conception graphique, illustration

- Affiches
- Logos
- Dépliants
- Brochures
- Pochettes
- Publicités
- Couvertures
- Bandes animées
- Maquettes
- Contes pour enfants
- etc...



Un sourd québécois présent à un congrès de magiciens américains

Par **Pierre PETIT**
Collaboration spéciale

Le 8 octobre dernier, je me trouvais à Loch Sheldrake, New-York, pour le 25^e anniversaire de l'association américaine de magiciens Tannen's. J'étais accompagné de Michel Carbonneau. 1700 personnes assistaient à ce congrès. J'y ai rencontré le magicien sourd américain Simon J. Carmel, de Wahsington, D.C., qui s'occupe des relations publiques pour les Tannen's. Il m'a donné quelques statistiques au sujet du nombre de magiciens sourds dans le monde. Voici:



De gauche à droite: Michel Carbonneau, le magicien Harry Blackstone et Pierre Petit, notre Pafou bien connu.

Il y a trois magiciens sourds au Canada, quinze aux États-Unis, quarante-sept en Union Soviétique (Russie), un en Italie, un en Finlande, deux dans des pays non-identifiés d'Europe, et d'autres encore au Japon, en Chine et en Allemagne. Il m'a dit qu'en 1988, il y aura un congrès des "International Deaf Magicians" (magiciens sourds internationaux) en Allemagne de l'Est.

Au cours du congrès, le magicien professionnel canadien Mehdi Tabli a prononcé un discours, et je l'ai très bien compris grâce à l'interprète. Cela m'a donné le goût de participer au "Canadian Grand Prix of Magic" (grand prix canadien de magie), qui aura lieu au Palais des congrès de Montréal du 7 au 9 octobre 1988.

J'ai aussi assisté à une "soirée Jerry Lewis", ainsi qu'à un spectacle donné par le magicien Harry Blackstone. J'ai visité une exposition de produits pour magiciens, et j'ai fait quelques achats. J'ai pratiqué et réussi un nouveau tour très mystérieux!

Merci de m'avoir lu et de vous intéresser à la magie. À la prochaine!



Nous reconnaissons sur cette photo le clown sourd PAFOU et la magicien entendant MEHDI, qui font présentement ensemble une tournée de spectacles en province. PAFOU sera à Sherbrooke le 4 juin 1988, lors de la super-soirée du 20^e anniversaire de l'Association des sourds de Sherbrooke. C'est un événement à ne pas manquer!



L'A.C.D.S., AU SERVICE DE LA POPULATION SOURDE ET MALENTENDANTE

Le 10 mars dernier, pour la première fois au Québec, le programme de sous-titrage instantané "Instacap" a été utilisé pour sous-titrer la conférence du Dr Ferron. Ceci a permis de rendre la conférence beaucoup plus accessible à l'auditoire présent. L'A.C.D.S. est fière d'avoir contribué à cet événement.

"Instacap" est un autre exemple des efforts de développement entrepris par l'A.C.D.S. "Instacap" permet de sous-titrer instantanément et simplement tout type de réunions, conférences ou rencontres.

Pour de plus amples informations, appelez Lizon Lévesque au 522-5799.

L'agence canadienne de développement du sous-titrage inc.,

1755, boul. Dorchester Est, suite 001, Montréal, Québec H2K 4P6

— l'Association des sourds du Haut-Richelieu, Inc. —

Par **Nicole FARLEY-FILION**

Secrétaire de l'A.S.H.R.

L'année 1987 fut une bonne année pour notre association. Nous avons organisé plusieurs activités qui ont toutes remporté beaucoup de succès. En voici une brève description.

Bingo

Le 28 février 1987, c'était notre soirée du bingo. Une centaine de personnes sourdes étaient présentes, et ont eu beaucoup de plaisir.

Partie de sucre

Le 7 mars, nous organisons notre partie de sucre annuelle, à l'érablière "Au sous-bois", à St-Grégoire d'Iberville. Une centaine de personnes sourdes s'étaient rassemblées pour festoyer ensemble. Il y avait des jeux, des prix de présence et de la danse. Nous reprendrons cette activité le 5 mars prochain, au même endroit. Bienvenue à tous nos amis!

Festival d'été

Les 10, 11 et 12 juillet, nous tenions notre festival d'été, au Camping Caravelle, à Ste-Sabine. 150 personnes étaient présentes chaque jour, malgré la forte chaleur qui nous a empêché d'organiser le moindre tournoi. Le samedi soir, nous avons quand même eu un souper au spaghetti et, le dimanche, le tirage de nombreux prix de présence.

35^e anniversaire de fondation

Le 12 septembre 1987, l'A.S.H.R. célébrait ses 35 ans d'existence. Une centaine de personnes sont venues célébrer l'événement avec nous. En soirée, en plus de la danse, certains d'entre nous ont présenté quelques spectacles: "Ginette Reno" (imitation), "l'opération", etc., et de nombreux prix de présence furent tirés au hasard. Ce fut une soirée très réussie.



Les ex-présidents de l'A.S.H.R. présents à la célébration du 35^e anniversaire de fondation de leur association posent ici fièrement devant le nouveau parchemin commémoratif de l'histoire de l'A.S.H.R.

Photographe: Jean-Marc LACHAMBRE

Assemblée générale annuelle

Nous étions une cinquantaine de personnes présentes lors de notre assemblée générale annuelle tenue le 26 septembre 1987. Après le souper pris en commun, le conseil d'administration sortant a été



réélu à l'unanimité, et nous avons ajouté un poste d'administrateur, qui est occupé par M. Alain Mercier. Voici la liste complète de nos administrateurs pour 1987-1988:

Président:	Daniel Filion
Vice-président:	Simonne Plouffe
Secrétaire:	Nicole Farley-Filion
Trésorière:	Léonie Synette
Organisateur:	Alain Mercier

Partie d'huître

Le 31 octobre, c'était notre partie d'huîtres. Une quarantaine de personnes ont participé à cette activité et ont pu déguster des huîtres fraîches ainsi que deux sortes de soupe aux huîtres. Un buffet froid fut également servi. Puis des jeux divers et des tirages ont agrémenté la soirée.

Party de Noël



Soixante-quinze personnes participaient à notre party de Noël, le 5 décembre dernier. À cette occasion, nous avons procédé au tirage au sort de trois dindes d'une dizaine de livres chacune, en plus de nombreux autres prix. Il y eut aussi de la danse et un spectacle intitulé: "cours de sexualité", qui était donné par "Sr. Berthe Sandent" à ses trois élèves. Cette pièce a bien sûr déclenché le fou rire collectif de l'assistance!

Pour plus d'informations, adressez-vous à:

A.S.H.R. Inc., a / s M. Daniel Filion, prés.
455, rue Boyer, app. 3, St-Jean-sur-Richelieu, Qc J3B 5B4
Tél.: (514) 359-3052 (ATS et voix).



L'an dernier:
320 personnes.

7^e Party de l'Halloween

Organisé par le

Club Abbé de l'Épée

(Sourds de Montréal)

Samedi, le 29 octobre 1988
de 19:00 à 3:00 a.m.

Pour informations: **(514) 331-2483**
M. André Maltais, organisateur

Venez fêter
avec nous!



Roland Aubry, trésorier du Club Montréal-Villeray (Sourds) au milieu d'un groupe de participants.



Quelles belles prises, semblent dire Messieurs Latour et Michaud!



Pêche sur la glace- Club Lions Mtl-Villeray (Sourds)

Par Jean-Guy BEAULIEU

Pour la deuxième année consécutive, le Club Lions Mtl-Villeray (Sourds) organisait une partie de pêche sur la glace les 29 et 30 janvier 1988, à la Villa Notre-Dame-de-Fatima.

Une température idéale permit à plus de soixante personnes de se détendre et de pratiquer leur sport favori, sur le Lac des Deux-Montagnes, tout en recueillant des fonds pour le Camp de Vaudreuil.

Le gouverneur des Clubs Lions du District A-8, Jean-Yves Turbide, et des membres du Club Lions de Sorel-Tracy se joignirent aux pêcheurs et partagèrent leurs repas dans une ambiance de camaraderie et de fraternité propre à l'esprit du Lionisme.



Réjeanne Réhel et Aurèle Ouellet, en pleine action, sur le Lac-des-Deux-Montagnes.

Les amateurs de ski de fond purent aussi profiter des facilités qu'offre le site merveilleux qu'est le Camp Notre-Dame-de-Fatima.

Les Lions du Club Mtl-Villeray (Sourds), soutenus par tous les Lions du Québec et de l'Ontario, ont pour objectif d'aider financièrement l'oeuvre du Camp.

Les organisateurs de cet événement, les Lions André Leboeuf, Roland Aubry, Robert Brière et Maurice Livernois, remercient les autorités du Camp, particulièrement M. Benoît Lorrain, le directeur, ainsi que les personnes bénévoles pour leur excellente collaboration.

Tous les participants se sont donnés rendez-vous l'an prochain, en espérant que les poissons seront encore plus nombreux et la température aussi clémente.



Jean-Maurice Côté, à gauche, discute de pêche avec Jacques Raymond. À droite, Robert Brière, secrétaire du Club Lions Mtl-Villeray (Sourds).
Photographe: Jean-Guy BEAULIEU

PROTHÈSES AUDITIVES



Robert Hogue - Richard Lamoureux
Claudette Hogue
Audioprothésiste

4367 SAINT-DENIS, MONTRÉAL, QUÉ.
Tél.: 843-6789 • 843-3679
Pres du métro Mont-Royal

TÉL.: (514) 931-4555



IAN MARK & ASSOC.
AUDIOPROTHÉSISTE
HEARING AID ACOUSTICIAN

IAN MARK

4479 O. STE. CATHERINE W.
MONTREAL, P.Q. H3Z 1R6



Un groupe de sourds québécois en vacances de ski à Whistler, Colombie-Britannique

Par **Pierre PIGEON**
Collaboration spéciale

Photographes **Pierre PIGEON**
et **Guy LEBOEUF**

À notre arrivée à Vancouver, quelques amis anciennement du Québec sont venus nous saluer à l'aéroport. Ensuite, sur la route vers Whistler, nous avons découvert un paysage simplement merveilleux, un vrai décor de carte postale. Arrivés au village de Whistler, nous sommes descendus au Nancy Greene Olympic Lodge, où le personnel nous a accueillis en français. Nancy elle-même est venue nous souhaiter la bienvenue. Elle parle et comprend très bien le français. Elle nous a proposé de skier avec elle le lendemain, ce qui fut accepté.

Le lendemain matin, le ciel était couvert, et on annonçait des températures de -5°C sur les sommets et de -3°C dans la vallée. Mais Nancy était au rendez-vous, et nous sommes partis pour le mont Blackcomb, qu'elle nous a fait visiter en nous expliquant le chemin pour rentrer au village ou pour aller ailleurs. Le sommet de cette montagne est un glacier, comme c'est le cas pour presque toutes les montagnes de la Colombie-Britannique, et Nancy nous a appris que, dès l'été prochain, des monte-pentes nous amèneront au sommet et que nous pourrions y skier à l'année. Nous pourrions y skier en avant-midi, puis jouer au golf, faire de la planche à voile, du canot, de la baignade ou tout simplement skier encore en après-midi.

J'avais bien lu que Nancy Greene accompagne ses hôtes sur la montagne, mais je ne m'attendais pas à autant d'attention. Elle nous donna quelques leçons et dina même avec nous, pour ensuite nous faire visiter la piste des compétitions de descente, sur le mont Whistler, où les skieurs filent à 85 km à l'heure en compétition. En fin de journée, elle nous dépêcha de prendre le dernier monte-pente, juste avant la fermeture. À ce moment, Jacques, distrait (c'est NORMAL!) nous perdit de vue et manqua le monte-pente pour se retrouver au village de Gondola Base, à 8 km de Whistler. Heureusement qu'il put remonter et prendre cette fois-ci la bonne piste pour Whistler, grâce à l'aimable collaboration des préposés au monte-pente, et cela malgré que c'était déjà fermé. Pendant ce temps, nous en avons profité pour prendre quelques photos en compagnie de Nancy. Si Nancy Greene fut une championne de ski, elle est maintenant une championne en relations publiques, et c'est une vraie médaille d'or pour le village de Whistler. Nous nous souviendrons toujours de cette si agréable journée.

De retour au village, nous nous sommes tous retrouvés au bain tourbillon, geste qui allait devenir une habitude après chaque journée de ski. Puis nous nous sommes attablés au restaurant chez Joel's, propriété d'un Français venant des Alpes. Lina et Rita se sont fait passer du boeuf pour du veau. Peut-être le restaurateur ou le cuisinier a-t-il pensé que comme elles n'avaient pas d'ouïe, elles n'avaient pas de goût non plus? Mais cela s'est tout de même arrangé à l'amiable, le restaurateur ne leur ayant présenté aucune addition.

Après le repas, une promenade dans les rues du village nous permit de découvrir de jolies boutiques et de nombreux restaurants. De plus, la circulation se faisait à pied seulement, les automobiles étant interdites. Les seuls autres moyens de transport sont des carioles tirées par un humain, comme en Asie, et des bicyclettes transformées en taxis.

En fin de soirée, des chambres bien accueillantes nous attendaient, avec des lits doubles de format King. La salle de bain recelait une foule de petites choses qu'on ne trouverait pas souvent ailleurs. Pour plus de détails, parlez-en à Benoît: il a même préféré y dormir un certain soir! À la télévision, un canal publicitaire de l'hôtel donne en permanence les conditions de ski et



Photo prise en compagnie de Nancy Greene, 3^e à partir de la gauche, devant le village de Whistler.



Après une rude journée de ski, quoi de mieux que de se prélasser dans un bain tourbillon et d'en boire une bonne...?



Le groupe pose ici au sommet du mont Whistler.

(suite)



Elise Warren et Guy Leboeuf posent ici sur l'un des plus hauts sommets du Canada.



Au restaurant House Boat, au bord de la mer, à Vancouver, nous avons bien jassé avec d'anciens Québécois: Ronald Fee, de Cowansville, Jacques Custeau, Cécile Mélançon, Paul Arcand et Louise Lemieux, autrefois de Montréal. Les fruits de mer étaient délicieux.



Voici le groupe au complet, en compagnie de quelques amis sourds, à l'aéroport de Vancouver.

de température, ainsi que les activités au programme du lendemain.

Au réveil, le temps était splendide. Après un copieux déjeuner, nous sommes montés au sommet du glacier du mont Whistler. Du sommet, la vue est magnifique, car ce sommet est de quatre à cinq fois plus élevé que les plus hautes montagnes skiables du Québec. Nous avons pris plusieurs photos. Ensuite, ce fut l'exploration des pistes du glacier. Nous devions par la suite y retourner à plusieurs reprises au cours de notre séjour.

Le mercredi, nous avons loué des autos et nous nous sommes rendus à Vancouver, pour visiter la ville et pour souper en compagnie de nos amis ex-québécois. À Vancouver, il se joue déjà du golf à ce temps-ci de l'année!

Le lendemain, nous nous sommes réveillés paresseusement, car il pleuvait. De la fenêtre, nous avons constaté que plusieurs skieurs se dirigeaient vers le monte-pente, et cela malgré la pluie. Nous fîmes de même et, quelques mètres plus haut, ce n'était pas de la pluie, mais de gros flocons de neige qui tombaient. Il en était déjà tombé au moins 14 cm durant la nuit. Nous avons pu skier sur la partie centrale de la montagne, le monte-pente vers le sommet étant fermé à cause d'un trop fort vent. À mi-chemin du sommet, nous étions quand même à la fois à l'abri du vent et au-dessus des nuages qui recouvraient le village. Ce fut donc une très belle journée, et nous avons pu skier dans des conditions que je n'ai pas connues depuis quinze ans au Québec. En fin d'après-midi, nous sommes retournés au village, et la pluie ne nous a pas empêchés de retourner nous mouiller et nous détendre dans la piscine EXTERIEURE.

La journée du vendredi fut semblable à la veille, sauf qu'en soirée le temps était venu de faire nos bagages pour le départ du lendemain matin. Au cours du vol de retour vers Toronto, l'hôtesse fut très gentille et nous porta beaucoup d'attention. Elle nous fit même visiter le poste de pilotage. Entre Toronto et Montréal cependant, la situation fut quelque peu différente. Je n'ai pas apprécié du tout le geste de l'hôtesse de nous faire changer de places, à Rita et moi, sous prétexte que nous étions assis près d'une sortie de secours. Est-ce que ces portes s'ouvrent avec les oreilles??? De toute façon, en cas de tragédie, il reste rarement des survivants. Et s'il avait fallu qu'on atterrisse sur le fleuve, est-ce que les deux dames âgées à qui nous avons dû céder nos places auraient été plus en mesure que Rita et moi d'ouvrir ces issues de secours? J'en doute fort.

Ces petits incidents mis à part, il reste que ce fut un très beau voyage, et que nous nous proposons d'y retourner un jour. Surtout Lina et Jacques, qui n'ont pas pris la peine de ramener leurs valises. Quant à Jean-Louis et Guy, qui ont à maintes reprises skié en Europe, ils disent beaucoup de bien de nos Alpes canadiennes.

Pilon®

FOURNITURES DE BUREAU

Siège social: 700 boul. Lebeau,
St-Laurent, Québec, H4N 1S1 / 332-4440



L'Association des Sourds de Beauce Inc.

10955, 2^e Avenue, St-Georges Est, Beauce (Québec) G5Y 1V9 (418) 227-1224 (ATS) ou (Voix)
Bureau: Lundi à vendredi de 8:00 h à 16:00 h

Michel Thibaudeau - président
Jacques Fortin - vice-président
Lynda Jacques - secrétaire
Yvon Veilleux - trésorier

Ghislain Boucher - directeur
Gilles Fortin - directeur
Alain Gauthier - directeur



Compte-rendu de la Soirée des sportifs québécois



Samedi, le 23 janvier 1988

Par **Luc MICHAUD**
Chroniqueur sportif

Un événement exceptionnel dans les annales du sport des sourds au Québec s'est déroulé à l'hôtel Quality Inn de Ste-Foy, près de Québec, le 23 janvier dernier, grâce à la collaboration de l'Association des sourds de la ville de Québec, de la Fédération sportive des sourds du Québec et de l'Association des sports des sourds du Canada. C'était la "Soirée des sportifs québécois". Cette soirée avait pour but de donner aux participants des informations au sujet des prochains Jeux mondiaux d'été des sourds, qui auront lieu à Christchurch, en Nouvelle-Zélande, en 1989, ainsi qu'au sujet des prochains Jeux mondiaux d'hiver des sourds, qui auront lieu à Calgary, Alberta, en 1991.

La soirée débuta à 19h00, avec 53 personnes présentes. Outre les administrateurs de l'ASSC, de la FSSQ et de l'ASQ, plusieurs associations sportives locales étaient représentées, dont le CLSM, le MAD, le CSSM, l'ASB et l'ASM, ainsi que le club Skibec, qui voit à l'entraînement de nos skieurs sourds. Au début de la soirée, Mlle Gigi Fiset, présidente de la FSSQ et directrice pour la région centrale (Québec et Ontario) de l'ASSC présenta M. Donald McCarthy, président de l'ASSC. Celui-ci, au cours de son allocution, nous a communiqué beaucoup d'informations sur les sports des sourds. Tous ont pu comprendre grâce à l'interprétation ASL/LSQ fournie par M. Jacques Boudreault, de Sillery.

À l'issue de son discours, M. McCarthy invita les personnes présentes à lui poser des questions. M. Gaétan Jean lui a alors fait part de son mécontentement au sujet de l'annulation à plusieurs reprises des compétitions de démonstration de hockey sur glace lors des Jeux mondiaux d'hiver des sourds. M. McCarthy confia à Mlle Jo Ann Robinson, membre du conseil d'administration du Comité international des sports des sourds (CISS), qui était présente, le soin de répondre à cette question. Elle a répondu à M. Jean que ces annulations avaient été causées par un règlement du CISS qui stipule qu'une participation d'au moins cinq (5) pays est requise afin qu'une démonstration d'un nouveau sport soit incluse au programme des JMHS. Comme jusqu'à maintenant seulement quatre pays membres du CISS se montrent intéressés au hockey sur glace, aucune démonstration ne peut avoir lieu. Par conséquent, elle a dit qu'elle demandera prochainement au Conseil d'administration du CISS de modifier ce règlement afin d'autoriser les compétitions de démonstration avec seulement quatre (4) pays participants.

M. Jean a de plus souligné que les hockeyeurs sourds québécois s'entraînent énormément, avec beaucoup d'espoir et d'énergie, et investissent beaucoup d'argent dans cette discipline sportive, pour l'équipement, la location de la glace, le transport, etc. En réponse, Mlle Robinson a promis d'essayer de convaincre les autres administrateurs du CISS de modifier le règlement sur les compétitions de démonstration.



Voici les délégués des organismes affiliés à la FSSQ. De gauche à droite: Gaétan Jean (CLSM), François Gauthier (ASM), Michel Thiбаudeau (ASB), Gigi Fiset, présidente de la FSSQ, Pierre LeSiège (CLSM), Roger Duchesne (ASQ) et Jacques Boudreault (ASQ).

Une autre question fut posée, cette fois-ci par M. Pierre LeSiège, président du CLSM, concernant le bulletin d'information de l'ASSC. Il demandait au président de l'ASSC s'il y avait une possibilité d'imprimer ce bulletin avec de plus gros caractères, afin d'en faciliter la lecture, et d'en faire une publication bilingue, afin que les sportifs québécois soient mieux informés des diverses compétitions auxquelles ils pourraient être intéressés de participer. Par exemple, il était difficile de comprendre la publicité présentée en anglais dans le bulletin d'information au sujet du 7^e tournoi de balle lente devant avoir lieu à Edmonton au cours de l'été prochain. M. McCarthy lui a répondu qu'il chargera M. Wayne Goulet, président du Comité des sports non-olympiques de l'ASSC, de régler ce problème.

Vers 20h15, M. Robin Buckry, président du Comité organisateur des 12^e Jeux mondiaux d'hiver des sourds, présenta plus de 50 diapositives sur les sites des JMHS, qui auront lieu du 2 au 9 mars 1991, à Calgary. C'était magnifique, et très prometteur.

C'était ensuite au tour de M. Macklin Youngs, président du comité organisateur du 10^e Championnat canadien de curling des sourds, à venir nous parler de cet événement qui se sera déroulé à Montréal, du 13 au 19 mars dernier. Il expliqua à l'assistance le déroulement d'un championnat de curling, et il présenta ensuite un document vidéo montrant l'hôtel hôte des activités sociales, le club de curling hôte des activités sportives, ainsi que le métro qu'on devrait utiliser pour se rendre d'un endroit à l'autre. Cette présentation a suscité beaucoup de questions de la part de l'assistance.

Cette Soirée des sportifs québécois accueillait également un invité spécial en la personne de M. Edmond Richard, représentant du Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche. Il a fait connaissance avec les administrateurs de l'ASSC et de la FSSQ, et il est resté plusieurs heures avec nous. Il a trouvé très intéressant d'apprendre la façon dont nos divers organismes sportifs étaient structurés aux niveaux national, provincial et local. Il nous a promis que le MLCP prendra bonne note de cela et soumettra un rapport à notre sujet au directeur des sports du ministère.

À la fin de la soirée, M. Bob Irving, skieur sourd du Québec, a reçu des mains du président de l'ASSC, M. Donald McCarthy, le prix ERNEST Z. MARWICK décerné à l'Athlète masculin de l'année pour 1987. Ce prix et ce titre sont décernés à Bobby Irving pour les succès remportés lors de sa participation aux Jeux mondiaux d'hiver des sourds, à Espoo, Norvège, en février 1987, où il s'est classé au 4^e rang sur 48 participants.

Le reste de la soirée s'est déroulé sous le signe de la bonne humeur, chacun continuant à jaser de l'avenir du sport chez les sourds au Canada et à se remémorer leurs souvenirs de compétition. Pour terminer, il convient de remercier la présidente de la FSSQ, Mlle Gigi Fiset, et M. Roger Duchesne, président de l'ASQ, pour avoir si bien organisé cette magnifique soirée.



M. Edmond Richard, représentant du Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, est ici entouré de deux membres du conseil d'administration de la FSSQ: M. Luc Michaud, à gauche, président du comité des sports non-olympiques, et Mlle Gigi Fiset, à droite, présidente de la FSSQ.



Bob Irving reçoit ici le prix Ernest Z. Marwick, et le titre d'Athlète de l'année 1987, des mains de M. Donald McCarthy, président de l'ASSC.

Photographe: Luc MICHAUD



Voici les membres sourds du club Skibec.

Nouvelles de la FSSQ



Par Luc MICHAUD
Chroniqueur sportif

Beaucoup de changements ont été apportés aux règlements généraux de la FSSQ suite à la dernière assemblée générale, tenue le 3 octobre dernier à Trois-Rivières. Ces changements sont le fruit de la collaboration des associations sportives locales affiliées. D'autre part, l'ASQ s'est affiliée à la FSSQ peu après cette assemblée générale, et elle a même collaboré à l'organisation de la Soirée des sportifs québécois, qui s'est tenue le 23 janvier dernier, à Ste-Foy. Cette Soirée des sportifs québécois était organisée conjointement par l'ASQ, la FSSQ et l'ASSC, dans le but de donner aux sportifs québécois le plus d'informations possible au sujet des Jeux mondiaux d'été des sourds, qui auront lieu à Christchurch, Nouvelle-Zélande, en 1989, ainsi qu'au sujet des Jeux mondiaux d'hiver des sourds, qui auront lieu à Calgary, Alberta, du 2 au 9 mars 1991. Au cours de cette Soirée des sportifs, on a aussi présenté le 10^e Championnat canadien de curling des sourds, qui aura été disputé à Montréal du 13 au 19 mars derniers, et on a honoré le skieur sourd québécois Bob Irving du titre d'Athlète masculin de l'année au Canada pour 1987, suite à sa 4^e position aux Jeux mondiaux d'hiver de 1987, à Espoo, Norvège, en février 1987.

Mais, revenons à la FSSQ, qui a d'ailleurs beaucoup de pain sur la planche, de ce temps-ci. Car elle a plusieurs projets d'avenir, afin d'améliorer la qualité de la vie sportive des sourds du Québec. Car la FSSQ a pour but d'encourager les athlètes sourds québécois à persévérer dans leur entraînement, d'organiser des compétitions provinciales afin de leur permettre de se qualifier pour les compétitions nationales et internationales, ainsi que de faire reconnaître officiellement les athlètes sourds du Québec comme membres de plein droit du sport amateur. On sait que beaucoup de sourds québécois sont des sportifs de talent, mais ils ont besoin d'un cadre organisationnel afin de pouvoir se mesurer dans le cadre de compétitions officielles de niveau provincial. C'est à cela que s'occupe la FSSQ.

Pour ceux qui se poseraient des questions sur la nature exacte de la FSSQ, disons qu'il s'agit d'un organisme provincial regroupant plusieurs associations sportives locales affiliées. Ce sont ces organismes locaux affiliés qui font la force de la Fédération, et plus il y aura d'organismes affiliés, plus la Fédération grandira et pourra les aider davantage dans l'organisation d'activités sportives.

Cette année, et pour la première fois de son histoire, la FSSQ recevra une somme de 8 000,00\$ en subvention de la part du Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche. Cette somme sera distribuée

aux associations affiliées ayant besoin de fonds, ainsi qu'à notre équipe provinciale de curling. Deux mille (2 000,00\$) iront au CLSM pour son équipe de balle-lente devant prendre part au championnat canadien d'Edmonton cet été, un autre 2 000,00\$ ira au comité organisateur du 10^e CCCS pour aider à financer cet événement, puis les équipes québécoises masculine et féminine de curling recevront chacune 1 000,00\$. La FSSQ recevra également 2 000,00\$ afin de poursuivre ses activités d'une manière plus efficace. Nous remercions M. Edmond Richard, représentant du MLCP, ainsi que Mme Monique Lefebvre, de l'Association régionale des loisirs des personnes handicapées de l'Île de Montréal, pour leur précieuse collaboration en vue de l'octroi de cette subvention. C'est un très bon départ, et nous espérons pouvoir aider l'an prochain l'Association des sourds de la Mauricie, le Club sportif des sourds de Montréal et celui de l'Association des sourds de Québec, grâce à une nouvelle subvention.

La FSSQ a préparé trois grands projets destinés à recueillir des fonds pour ses activités. Il y aura d'abord un souper au spaghetti, le 23 avril prochain, à un endroit qui reste encore à déterminer. Puis un "marathon silencieux" sera organisé en septembre prochain, sous la responsabilité de M. Elias Roël. L'initiative de cette activité revient à l'Association des sports des sourds du Canada, afin de recueillir des fonds pour financer l'entraînement des athlètes sourds canadiens. La moitié des fonds ainsi recueillis sera versée au Comité des Jeux mondiaux des sourds, et l'autre reviendra à la FSSQ. La date de cet événement vous sera communiquée ultérieurement.

L'autre grand projet de financement est une soirée "Gala du Mérite sportif", destinée à rendre hommage aux athlètes sourds québécois ayant excellé dans diverses disciplines sportives. Ce sera le premier événement du genre depuis la tenue d'un gala semblable à Montréal, en 1974. Nous vous donnerons plus de détails au sujet de ce Gala du mérite sportif dans un prochain numéro.

D'autre part, deux autres projets sont présentement à l'étude, mais leur réalisation ne se fera que plus tard. Il s'agit de l'établissement d'une Fondation Guy Gosselin et de l'organisation d'un concours d'envergure provinciale. Nous avons besoin de personnes compétentes et dynamiques pour nous aider à réaliser ces projets. Toute personne intéressée à s'impliquer avec nous est invitée à nous contacter par téléphone, au numéro (514) 381-4806, ou à venir nous rencontrer à nos bureaux au Centre de la Surdité de Montréal, 10055, av. Papineau, les lundi, mercredi et vendredi soirs à 19h00 (ou les mardis, jeudis, samedis et dimanches, sur rendez-vous en laissant un message à la réceptionniste du Centre de la surdité). Nous nous ferons un plaisir de vous accueillir.

Pour terminer, il y a eu récemment un léger remaniement du Conseil d'administration de la FSSQ. Le poste de vice-président étant vacant depuis plus de deux mois, M. Jacques Vadeboncoeur, responsable du développement des clubs locaux, a été nommé à la vice-présidence, tout en conservant son poste actuel. De plus, nous sommes présentement à la recherche d'un bon trésorier, et nous invitons toute personne intéressée à communiquer avec la présidente Gigi Fiset afin d'obtenir une entrevue. Il est préférable de lui téléphoner au Centre de la Surdité de Montréal et de donner un message à la réceptionniste à son intention. Le numéro à composer est le (514) 381-4806. Bienvenue, et merci de votre intérêt envers la FSSQ. À la prochaine.

NOUS SOMMES AU SERVICE DE TOUS NOS CLIENTS

Pour répondre aux demandes de notre clientèle souffrant d'un handicap auditif ou visuel, nous offrons des services adaptés à ses besoins.

NOUS VOUS DONNERONS LES RENSEIGNEMENTS DÉSIRÉS

Hydro-Québec rend accessibles les communications téléphoniques avec ses clients atteints d'une déficience de l'ouïe, détenteurs d'un appareil de télécommunication pour malentendants (ATME).

Appels de Montréal et des environs : 381-3847
Appels interurbains sans frais : 1-800-361-1297

NOUS POURRONS VOUS AIDER À LIRE VOTRE FACTURE

Les personnes ayant des difficultés à lire, celles qui éprouvent des problèmes de vision, les gens âgés dont la vue a baissé peuvent bénéficier de l'aide du personnel du service de la Clientèle pour lire leurs factures quand ils les reçoivent.

Le numéro de téléphone paraît sur la facture d'électricité.

L'ÉLECTRIFICITÉ

